

Rezé

MAGAZINE

N°85

Juillet - Août - Septembre

2004



Rezé les couleurs
en images, p. 30 et 31

Vie associative

Où sont les femmes ?

Sport

Oui au stand de tir

Logement

**Performance
environnementale**

P23-2004-85

Vie associative : parité gagnée, mais...



Lors du Forum des associations, l'an dernier, et du tirage au sort des couleurs attribuées à chaque quartier pour Rezé les couleurs (lire pages 30 et 31).

« La parité avec les hommes est gagnée mais les femmes occupent peu de postes à responsabilité ».

La vie associative rezéenne est à la fois dense et riche. Plus de 200 associations sont connues des services municipaux par l'intermédiaire de montage de projets, d'octroi de subventions, de prêt de locaux et de matériel, d'aide à la documentation, etc. Aussi, pour que notre projet politique soit le plus en phase avec les attentes et objectifs du monde associatif, des actions et discussions régulières ont lieu avec les dirigeants des clubs, les représentants d'associations...

Ce fut le cas récemment lors de l'assemblée générale de l'Office municipal du sport où, afin de continuer à soutenir le sport de masse, le montant des subventions accordées par la Ville va augmenter de 60 % en trois ans. L'objectif, entre autres, est que l'encadrement qualifié soit mieux pris en compte par les clubs.

Ce fut aussi le cas, il y a quelques mois, avec la réalisation d'une enquête par ARAIS (Association Recherche Action Innovation Sociale) sur la place des femmes dans la vie associative rezéenne (lire notre dossier pages 21 à 24). Il y apparaît que la parité avec les hommes est gagnée mais que les femmes occupent peu de postes à responsabilité. Un débat, organisé le 5 mars, a permis de compléter ce constat, dont la Ville souhaite évidemment tirer tous les enseignements.

Ce dont je suis d'ores et déjà convaincu, c'est que la vie associative est un lieu formidable pour entreprendre, se former, partager. Je ne peux qu'encourager les femmes à y prendre des responsabilités, être en situation de proposer et d'animer. Pour prolonger ces réflexions, rendez-vous au Forum des associations, en septembre. D'ici là, je vous souhaite de passer un bel été.

Gilles Retière, Maire.

La vie associative à Rezé

Samedi 4 septembre 2004
14 h • 19 h

FORUM des associations

Éducatives
Cultures et loisirs
Sportives
Citoyennes

Avec, en ouverture, une conférence-débat sur la place des handicapés dans les associations, le vendredi 3 septembre à 20 h

Halle de La Trocardière Rezé

Information : 02 40 84 43 84

LES RÉGATES DE TRENTEMOUT

spectacles de rue & animations musicales

12 septembre 2004

Sur l'eau :
dériveurs, quillards, habitables et voile-avirons

- inscriptions et mise à l'eau à 8 h
- 1^{er} départ à 10 h
- 2^e et 3^e manches de 13 h 30 à 17 h
- remise des prix à 18 h

Sur terre :
spectacles et animations musicales proposés par l'ARC, Art et Culture à Rezé de 14 heures à 18 heures

Plus d'informations : 02 40 13 13 57
Internet : <http://cnsi.naoonet.free.fr> • www.mairie-reze.fr

114^e édition organisée par le Centre nautique Sèvre-et-Loire, la Ville de Rezé et l'ARC
Partenaires : Bouguenais Centre-courants, Ligue régionale de la Fédération française de voile et OMS

Les Trentemou'zicales

« Les musiques méditerranéennes »

Vendredi 27 août à 19 h
Maison des Isles, Trentemoult

La fête du Quai Léon Sécher

Rezé, 2 et 3 octobre 2004

6 et 7 AGENDA

Les rendez-vous loisirs de cet été

10 et 11 CONSEIL MUNICIPAL

Comptes-rendus des 12 mars et 14 mai

12 PÉRISCOLAIRE

Langage des signes à l'école Plancher

13 LOGEMENT

Performance environnementale rue Fontaine-Launay

15 ÉCONOMIE

Ce qui bouge dans l'économie

16 ALIMENTATION

Éviter les allergies

17 LOISIRS

Sèvre et Loire à redécouvrir

18 et 19 POSTER

Patrimoine maritime

21 à 24 DOSSIER

La place des femmes dans la vie associative

25 SPORT

C'est quoi du « tir sportif » ?

26 et 27 DÉMOCRATIE LOCALE

Conseils de quartier : c'est reparti !

28 et 29 POLITIQUE

Expression des groupes du conseil municipal

30 et 31 FÊTE DE VILLE

Rezé les couleurs en images

Couverture : illustration d'Olivia Cosneau.

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site web : www.mairie-reze.frAdressez votre courrier électronique à : administration@mairie-reze.fr

Responsable de la publication : Dominique Mérel - Première adjointe
 Directeur de la communication : Jacques Lamy
 Rédacteur en chef : Dominique Robin
 Photos : Thierry Mézerette
 Mots fléchés : Philippe Imbert
 BD: Éric Le Brun
 Ont participé à ce numéro : Fabienne Gervot, Anne Mathieu, Vanessa Ripoche, Laurence Couvrant, Jean-Yves Queignec, Héléne Rabu.
 Maquette : Le Square Deshoulières
 Impression : La Contemporaine.
 Régie publicitaire : GECOP.
 Tirage : 20 000 exemplaires
 Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159
 44403 Rezé Cedex - 02 40 84 43 00
 Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

T R A V A U X

Rénovation dans les écoles

Une première opération est engagée cet été pour deux mois qui concerne le groupe scolaire Plancher : réfection de la couverture, rénovation des sanitaires de l'école maternelle et création d'une rampe d'accès, peintures des menuiseries extérieures, peinture intérieure, réfection des sols, mise en place de faux plafonds acoustiques, reprise de l'électricité, etc. Coût : 350 000 €. A partir de début juillet et pour huit semaines, d'autres travaux seront réalisés à l'école Le Corbusier : réfection des sols et peintures intérieures. Coût : 31 140 € ■

Aménagements à Château-nord

Afin d'achever la liaison piétonne entre la rue du Dauphiné et l'allée de Touraine – dont la 1^{re} tranche de travaux date de 2000 – et de réaménager les espaces publics autour de la BaraKaSon, de l'école maternelle

et du restaurant scolaire, plusieurs opérations ont été réalisées par Nantes Métropole, de la mi-avril à la fin juin : espaces verts restructurés, nouvelles allées piétonnes, plateau sportif rénové, éclairage public amélioré. Coût (communauté urbaine) : 228 000 € ■

Voirie

Le tapis de chaussée de la rue des Carterons (entre Mortrait et Châtelier) a été refait par Nantes Métropole. Coût : 60 000 €.

Cette intervention fait suite à celle engagée en 2002 : renforcement du réseau d'assainissement, rénovation des revêtements de chaussée et des accotements, créations de ralentisseurs. Rue Pierre Douillard, des aménagements de voirie et effacements de réseaux ont été réalisés. Coût (communauté urbaine) : 60 000 €. Dans le courant de l'été, les avenues des Alpes et des Cévennes seront reprises : chaussée, trottoirs, changement des branchements de conduite d'eau potable. Coût total (communauté urbaine) : 265 000 €. Une partie de l'avenue du Général Leclerc sera réaménagée à partir de septembre. Durée des travaux : 6 mois. Deux trottoirs suffisamment larges pour être empruntés par des personnes handicapées sont prévus. Les réseaux aériens seront enfouis, l'éclairage sera renouvelé, le réseau d'eau potable réhabilité, un réseau d'eaux pluviales créé. Côté est, un pincement avec surélévation de la chaussée annoncera la zone 30 de Trentemoult. Coût (communauté urbaine) : 315 000 € ■

**Pour une ville propre**

Le problème des déjections canines est de moins en moins bien vécu par les habitants. Pour y répondre, une expérimentation va être menée par la Ville et le pôle Loire et Sèvre de Nantes Métropole, de juin à septembre, sur des quartiers denses en habitat (Trentemoult, Pont-Rousseau, Blordière) : installation de plusieurs canisites et d'une cinquantaine de distributeurs de sacs (lieux publics, commerces...). Des documents et affiches destinés à sensibiliser les propriétaires de chiens – qui doivent être obligatoirement tenus en laisse – seront également diffusés. Coût : 13 571 €. Un premier bilan sera fait à l'issue de l'expérimentation, afin de modifier le dispositif le cas échéant ■

Prolongement de la ligne 2 du tram

Depuis mars, la Trocardière est le théâtre d'aménagements liés au prolongement de la ligne de tramway vers la Neustrie, à Bouguenais : forage pour les fondations des pylônes, travaux sur les réseaux aériens et souterrains, sur la voie ferrée... A cet endroit, une grande partie des abords de la ligne sera neutralisée du 5 juillet au 20 août, empêchant la circulation du tram qui s'arrêtera à la station Diderot.

Jusqu'à l'été 2005, les promenades piétonnes de la Jaguère qui relie les rues Mermoz à Bouguenais et de la Trocardière à Rezé, ainsi que les secteurs de l'Ouche Farno et de la Trocardière, seront interrompues. Un cheminement piétonnier de substitution a été mis en place au nord de la voie SNCF entre la rue Mermoz et le lotissement de l'Ouche Farno.

Côté circulation automobile, l'accès nord de la rue Léon Blum sera fermé du 5 au 20 août et la rue de la Trocardière sera fermée au niveau de la ligne de tram du 20 août au 4 septembre. Enfin, du 6 au 30 septembre, le tourne à droite Trocardière/Léon Blum sera impossible et la circulation sera alternée au niveau de la ligne de tramway rue de la Trocardière ■

**Parcs fermés**

Les parcs de la Houssais et de la Morinière seront fermés une semaine au mois d'août – la date n'est encore arrêtée au moment du bouclage de ce numéro – pour des travaux de reprise des allées en gravillons blancs. A la Houssais, le mobilier (bancs, corbeilles) sera changé. A la Morinière, les deux rampes d'accès au toboggan seront traitées en enrobé ■

Guichet unique de rentrée scolaire

Traduction concrète de l'engagement des élus en faveur d'un développement durable, l'Agenda 21 de la ville avait inscrit à son programme d'actions la mise en place d'un guichet unique de rentrée scolaire. Objectifs : faciliter les démarches administratives, offrir à chacun de mieux s'organiser et de « prendre le temps de vivre ».

Ce guichet sera donc ouvert dans un même lieu et en horaires décalés : vendredi 3 septembre de 18 h à 20 h et samedi 4 septembre de 9 h à 12 h, à l'Hôtel de Ville (salle Moyano). Les démarches que vous pourrez effectuer sont les suivantes : établissement des cartes d'usager des services municipaux par l'Accueil de la mairie ; inscriptions aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire par la Caisse des écoles ; inscriptions aux centres de loisirs du mercredi par l'ARPEJ-Rezé. Ces démarches restent possibles en semaine aux horaires d'ouverture habituels des services⁽¹⁾.

Afin que vous puissiez être renseignés en toute tranquillité, un espace sera ouvert pour faire garder vos enfants et un « espace goûter » sera aménagé. Par ailleurs, une borne Internet sera disponible pour vous permettre de consulter votre dossier d'allocataire de la Caisse d'allocations familiales. En effet, la carte d'usager des services municipaux ne peut être établie qu'au vu de votre notification de la CAF. **Renseignements : 02 40 84 43 84** ■

(1) Concernant les activités associatives, rendez-vous pour les inscriptions le 4 septembre à la Trocardière lors du forum des associations.

Sécurité**Pour des vacances tranquilles**

La Ville renforce la surveillance des lieux de promenade et de détente en période estivale. En plus des agents de médiation, 15 personnes affectées habituellement à la surveillance des parkings et des sorties d'écoles, seront mobilisées. Espaces surveillés de 13 h à 19 h : Chêne Gala et Morinière, parc des Mahaudières et Paul Allain, abords de la piscine municipale Victor Jara, promenade St-Lupien...

Dans le même temps, les Rezéens qui partent en vacances sont invités à signaler leur départ au commissariat de Police : 02 51 11 23 00. L'opération a lieu du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre. Cela permet aux policiers de visiter régulièrement les extérieurs des domiciles concernés et de prévenir les tentatives d'intrusion. L'été dernier, sur 327 personnes ayant signalé leur départ, aucun cambriolage n'a été constaté. Parmi les conseils simples à suivre pour éviter d'être cambriolé : s'organiser pour que sa boîte à lettre soit régulièrement vidée, laisser une lumière allumée pour donner vie à l'habitation, ne pas laisser ses clefs dans un endroit facilement accessible, etc ■



Loisirs d'été

Pendant les vacances scolaires de cet été, l'ARPEJ-Rezé met en place un panel d'activités destinées aux 3-25 ans. Bivouac et mini-camp, mécanique et multimédia, roller et VTT... il y en a pour tous les goûts !

Pour les 15-25 ans

Aide à l'initiative

Pour réaliser vos projets, les animateurs du PIJ vous informent et vous aident à trouver des financements, du matériel, ...

PIJ Rézé Centre, 02 40 75 89 46,
pij.reze.centre@wanadoo.fr

Point Cyb'

Les Point Cyb' permettent aux jeunes l'accès gratuit à Internet et mettent à disposition une mine d'infos pour des vacances, des sorties, des bons plans, des jobs saisonniers ...

PIJ Rézé Centre, 02 40 75 89 46,
pij.reze.centre@wanadoo.fr

PIJ Pont Rousseau, 02 40 05 15 12,
poleavm@fr.st

Pour les 13-18 ans

Sorties, bivouacs...

Chaque semaine, un programme d'animations est élaboré en fonction des projets des jeunes : tournois sportifs, jeux de plein air, jeux de société... ; sorties à la journée ou à la demi-journée (mer, jeux sans frontière...); soirées hebdomadaires à thème (spectacle, barbecue...); bivouacs de 2 ou 3 jours sur la côte. Infos et inscriptions, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h :

Pôle Jeunesse Chêne Creux,
02 40 84 13 97 / 06 74 05 02 88.

Pôle Jeunesse Château, 02 51 70 75 85.

Pôle Jeunesse Jaunais, 02 51 70 18 29.

Pôle Jeunesse Ragon Mécakit,
02 40 32 35 26.

Pôle Jeunesse Trentemoult,
02 51 70 07 95.

Pôle Jeunesse Pont-Rousseau,
02 40 05 15 12.

PIJ Rézé Centre, 02 40 75 89 46.



Atelier mécanique Mécakit

Apprentissage des rouages de la mécanique, construction de mob-pistes, sorties en kart et si possible en quad. Des mob ball (foot en mob) sont organisés à la journée. Activités liées à la sécurité routière : passage du BSR, sorties routes et informations.

Pôle Jeunesse Ragon Mécakit,
02 40 32 35 26.

Vidéo radio multimédia

Initiation à Internet, à la vidéo, aux techniques du son et à la radio. Activités de création Multimédia et réalisations de vidéos : reportages, courts-métrages, films d'animation... Animation d'émissions sur TonicFM ! (101.3Mhz)

Pôle Jeunesse Pont-Rousseau,
02 40 05 15 12.

Activités nautiques et de plein air

Le centre nautique du Jaunais propose des sorties en canoë, en kayak et en voile aviron

(seils). Bivouacs et navigations à la journée possibles suivant la demande des jeunes. Lire aussi en page 17.

Pôle Jeunesse Jaunais, 02 51 70 18 29.

Point infos jeunesse et points cyb'

Le Point info jeunesse (PIJ) reste ouvert tout l'été pour vous aider dans vos recherches d'infos diverses (emplois saisonniers, bons plans, sorties...) et propose des animations multimédia ou une participation au journal « Cause tic ». Le point Cyb' permet un accès gratuit à Internet.

PIJ Rézé Centre, 02 40 75 89 46.

Pour les 13-14 ans

Camp

Activités nautiques à Telgruc (29) du 5 au 16 juillet, du 19 au 30 juillet et du 2 au 13 août.

Inscription ARPEJ-Rezé,
02 40 84 43 88.

Festival Scopitone

Concerts, musique-image, spectacles, nouvelles technologies... L'occasion de découvrir



Les Little Rabbits

la Trocardière inédite, avec une scène centrale entourée de 8 écrans de 27 m². A l'extérieur sera installé un chapiteau de 600 places qui permettra d'assister assis à des performances multimédias. 25 spectacles sont programmés à la « Troca » où groupes et DJ's coïncideront danseurs, vidéastes et plasti-

ciens pour des animations vidéo, installations et décorations. Infos billetterie : infoline (02 51 806 290) ; www.olympic.asso.fr

Du 1^{er} au 3 juillet,

Halle de la Trocardière, l'Olympic, Ateliers et Chantiers de Nantes.

Fête nationale

Bal populaire face au centre polyvalent du Chêne-Gala et feu d'artifice tiré depuis la plaine du Chêne-Gala. Organisation de la manifestation confiée à l'AEPR. Infos pratiques : la rue des Couteaux sera fermée, ainsi que la portion de la rue Jean-Baptiste Vigier située entre la rue Séverine et la rue du Chêne-Gala.

Mardi 13 juillet, plaine du Chêne-Gala.

Les Trentemou'zicales

Thème choisi pour cette 9^e édition : « Les musiques méditerranéennes ». Soirée gratuite et ouverte à toute la famille. Repas à thème sur place.

Vendredi 27 août à 19 h, aux abords du port de plaisance de Trentemoult.

Pour les 11-13 ans

Club Houba

Activités multimédia et audiovisuel, sports, mini-camps.

Foyer de l'AEPR, rue P. Brossolette,
02 40 75 94 49. Inscriptions ARPEJ-Rezé,
02 40 84 43 88.

Pour les 10-12 ans

Mini-camp

Équitation à Plessé du 26 au 30 juillet et du 2 au 6 août. A Saint-Philbert-de-Grandlieu : mini-camp « nature » du 5 au 9 et du 26 au 30 juillet, mini-camp « préhistoire » du 19 au 23 juillet.

ARPEJ-Rezé, 02 40 84 43 88.

Forum des associations

Un rendez-vous incontournable pour bien préparer ses loisirs de l'année. Une soixantaine d'associations est attendue. Renseignements : service municipal du Sport et de la vie associative, 02 40 84 42 77. Lire également le dossier de Rézé-Magazine consacré à « la place des femmes dans la vie associative », pages 21 à 24.

Samedi 4 septembre de 14 h à 19 h.
Halle de la Trocardière.

Régates de Trentemoult

Plus que centenaires, les Régates organisées par le Centre nautique Sèvre et Loire avec le soutien de la Ville de Rézé, attirent chaque année plusieurs dizaines de bateaux sur la Loire (dériveurs, quillards, habitables et voile-avirons) et des milliers de spectateurs sur les quais. Animation musicale et spectacles proposés par l'ARC complètent cette journée festive.

Dimanche 12 septembre.

Exposition sur la Palestine

Soucieuse de sensibiliser les Rézéens aux conséquences désastreuses de la politique d'Israël, en contradiction avec le droit international, la municipalité accueille et finance une exposition réalisée par l'association France Palestine Solidarité. Une quinzaine de panneaux sera présentée. La construction d'un

Pour les 6-12 ans

Centres de loisirs

Les centres de La Robinière et des Visiteurs sont ouverts du lundi au vendredi, à la journée et à la demi-journée. Observation et compréhension de l'environnement, culture au jardin, mini-camps et activités manuelles : centre de la Robinière. Art du cirque, théâtre, activités physiques et sportives : centre Les Visiteurs. Activités physiques et de plein air (jeux d'équipe, roller, course d'orientation et VTT) : gymnase Château-sud.

Inscription ARPEJ-Rezé, 02 40 84 43 88.

Centre de vacances 7-9 ans

Découverte de la nature, activités d'expression et de plein air, balades à poney au

Événements

mur de séparation entre la Cisjordanie et Israël y sera largement commentée et dénoncée. Lire aussi en page 10 le compte-rendu du conseil municipal du 14 mai ou a été adopté un vœu pour le Proche-Orient.

Du 14 au 30 septembre,
Hôtel de Ville (salle Moyano).

Courses pédestres

L'ASBR Cross Athlétisme et la Ville de Rézé organisent des courses pédestres sur route, ainsi qu'un parcours sur les bords de Loire et dans Trentemoult. Le Trophée de la Ville est couru sur 20 km et le Challenge Raballand sur 10 km. Départs à 9 h, zone Atout-sud, rue du Seil. Tél. 02 28 01 13 07 ou 02 40 75 63 71.

Dimanche 19 septembre.

Journées européennes du patrimoine

Cette 21^e édition qui a pour thème national « Patrimoine, sciences et techniques », entend valoriser des monuments, des témoignages de l'architecture industrielle, du patrimoine astronomique, aéronautique, maritime, etc. Au programme : visites de la Maison Radieuse, du site gallo-romain de St-Lupien, de l'orgue St-Paul, de l'atelier du Bois Courbe, du centre musical de la Balinière, de l'Hôtel de Ville, et découverte des Iles de Rézé (Haute-Ile, Basse-Ile, Trentemoult). Plus d'infos sur le Rézé-Infos de septembre ; www.culture.gouv.fr ; www.pays-de-la-loire.culture.gouv.fr

Samedi 18 et dimanche 19 septembre.

Fête du quai Léon Sécher

Plus d'infos sur www.leonsecher.org et dans le Rézé-Infos d'octobre.

Les 2 et 3 octobre.

Château de la Pinelais, juillet et août.

ARPEJ-Rezé, 02 40 84 43 88.

Pour les 3-6 ans

Centres de loisirs

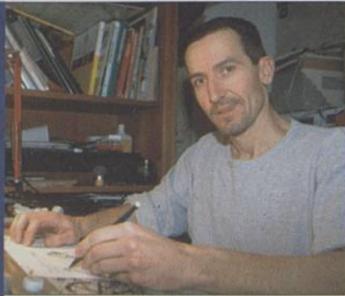
Le Port-au-Blé et le Chêne Gala accueillent les plus petits à la journée ou à la demi-journée pour des activités d'expression, de jeu, de motricité...

Inscription ARPEJ-Rezé,
02 40 84 43 88.

Centre de vacances 4-6 ans

Découverte de la nature, soins aux animaux, balades à poney à la Pinelais, juillet et août.

ARPEJ-Rezé, 02 40 84 43 88.



Arthur et Merlin selon Bazile

Le dessinateur rezéen Bruno Bazile a signé, voici maintenant quelques mois, le 3^e tome du cycle des « Avatars » paru aux Editions Dargaud. Cette bande dessinée décapante est située dans l'univers psychédélique de l'Angleterre des Sixties. Fin mai est aussi parue, cette fois aux éditions Soleil, une nouvelle série destinée aux enfants, pré-publiée dans le magazine spécialisé « Lanfeust » : Bazile et Veys y revisitent la légende d'Arthur et de Merlin transposée... à notre époque.

Après une collaboration aux journaux pour enfants « Fripounet » et « Mikado », Bruno Bazile, fut professeur de dessin et auteur pendant plusieurs années de la planche de BD de Rezé-Magazine, avant de publier « Les Forell », en 1997 et 1998, avec son complice Michel Plessix. **Plus d'infos sur www.mairie-reze.fr** ■

Oui au commerce équitable

Rezé s'est engagée dans une politique de développement durable et a adhéré à la charte « De l'éthique sur l'étiquette ». C'est donc fort logiquement que, pour les réceptions organisées en mairie, ainsi que pour le goûter servi aux enfants dans les accueils périscolaires et pour la fourniture des machines à café mises à disposition des agents municipaux, la Ville achète des produits issus du commerce équitable (café, jus d'orange, thé en infusettes également labellisé « bio », ...). Cet engagement fort, qui se traduit par une évolution relative du budget - de 3 000 € à 4 700 € par an - entend promouvoir un rapport d'échanges satisfaisants pour tous, du producteur au consommateur. En effet, outre la préservation de l'environnement, le commerce équitable est fondé sur une juste rémunération du travail des producteurs et artisans les plus défavorisés ■



Dégustation de produits «équitables» lors d'un forum organisé en mairie sur ce thème.

Lave tes dents !

A l'initiative du service municipal de Prévention de la santé, les actions de sensibilisation aux règles d'hygiène élémentaire et d'hygiène bucco-dentaire ont repris dans les écoles : 150 enfants de l'école du Chêne-Creux et 75 enfants de l'école Jean-Jaurès à Trememout y ont participé en mars et en avril : lavage des mains, brossage des dents, information fournies par les infirmières municipales sur une alimentation équilibrée, etc ■



Un livre sur l'ardoise

Christophe Le Pabic, professeur d'histoire-géo aux collèges de Pont-Rousseau et Allende, est aussi architecte. Il vient d'écrire un ouvrage sur les toits... d'ardoise⁽¹⁾. Pour cela, il s'est baladé dans toute la France et a collecté une somme d'informations, de croquis, de photos... « *Mon objet, c'était de dire aux artisans qu'il est possible de restaurer, aux architectes de faire attention aux matériaux qu'ils utilisent et aux collectivités de ne pas mettre de l'ardoise ordinaire dans des sites où il faut conserver l'ardoise traditionnelle* », explique Christophe Le Pabic. **Plus d'infos sur www.mairie-reze.fr** ■

(1) « *Toits d'ardoise, pose traditionnelle et restauration* » est paru aux éditions Eyrolles. Le précédent livre de Christophe Le Pabic, « *Toits de Pays* », a été publié en 2000 en collaboration avec Dominique Repérant, aux éditions Hazan.

Travaux de rénovation à la Maison Radieuse

Les menuiseries extérieures des 161 logements locatifs sociaux de la Maison Radieuse - dont Loire Atlantique Habitations est propriétaire - vont être rénovées. Programmée de mai 2004 à mai 2005, cette opération de 1,5 M€ est réalisée avec le concours de l'État, de la communauté urbaine Nantes Métropole, du C.I.L. Atlantique et de la Caisse des dépôts et consignations ■

Petite enfance

Une crèche au Port-au-Blé

Les travaux de construction de la crèche du Port-au-Blé débuteront en octobre sur un terrain de 900 m², à hauteur du rond-point Raballand et à l'angle de la rue Émile Zola et de l'avenue André-Malraux. De fait, ce nouvel équipement d'une capacité d'accueil de 25 places sera situé sur le trajet domicile-travail des parents, près d'une voie structurante.

Ce projet satisfait à des critères de haute qualité environnementale, répondant ainsi à la politique de développement durable mise en œuvre par la Ville : eau chaude sanitaire solaire, circulation étudiée des déchets, ouvrants en hauteur pour une meilleure ventilation naturelle, optimisation de la surface vitrée pour davantage de fraîcheur en été, etc. La durée des travaux est de 9 mois et l'ouverture au public est programmée début septembre 2005. Coût de l'opération : 1 M€, financés par la Ville, l'Agence de développement et de maîtrise de l'énergie (ADEME), la Caisse d'allocations familiales (CAF) et les fonds européens (FEDER) ■



La maquette de la crèche.

Coup de chapeau

L'école élémentaire Ouche-Dinier 2 a participé au concours de dessin « cœur et tabac » et le jury régional de la Fédération française de cardiologie a attribué son premier prix à Mélissa Touche, élève de CM2 scolarisée dans la classe de Mme Prieto. « *J'ai dessiné un cœur très abîmé avec une cigarette dans la bouche et deux larmes au coin de l'œil* », explique la jeune lauréate, à qui les organisateurs ont offert une croisière sur la Seine, un dîner spectacle à Disney Village et une visite de Paris. **Plus d'infos sur www.mairie-reze.fr** ■



Hubert Richard médaillé

L'assemblée générale de l'Office Municipal du Sport (OMS) a été l'occasion pour Gilles Retière, Maire, de remettre à Hubert Richard, adjoint aux sports, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. Jean-François Boëdec, président de l'OMS, avait pris l'initiative de demander cette décoration. Au-delà de sa délégation d' élu, cette récompense rend hommage à l'engagement d'Hubert Richard dans la vie sportive de Rezé, commencée dès 1966 au sein de l'équipe dirigeante de la section football de l'AEPR. **Plus d'infos sur www.mairie-reze.fr** ■



Manger bio

Dans le cadre de la 5^e édition du Printemps du bio et comme à l'occasion du dernier salon Natura, le service municipal de la Restauration scolaire a proposé un produit bio à chacun des menus servis du 10 au 14 mai. Pamplemousses, concombres, camembert, blé et riz créole issus de l'agriculture biologique ont ainsi été appréciés de 2 000 jeunes convives. Une manière pour la Ville de les sensibiliser à ce type d'alimentation et d'apporter son soutien à des producteurs respectueux de l'environnement et du consommateur ■

Question à une élue

Rezé-Magazine : Comment le recensement des nombreux petits sentiers piétonniers qui traversent les quartiers a-t-il été fait et dans quels objectifs ?

Réponse : Françoise Le Troadec, conseillère municipale déléguée aux cheminements piétonniers, au tourisme, à la préservation et à la valorisation du patrimoine végétal et bâti.



Les sentiers piétonniers, comme ceux de la Jaguère ou des bords de Sèvre, sont nombreux sur la commune. Mais il convient de les distinguer des petits chemins de traverse, parfois secrets ou détournés, qui relient entre eux des micro-quartiers et permettent aux enfants, par exemple, d'aller à l'école en toute sécurité sans emprunter la route. Certains de ces cheminements sont clairement identifiés, d'autres le sont moins, surtout par les nouveaux habitants. Afin de nous aider à repérer ces petits sentiers, à évaluer leur état et leur utilisation, un recensement a eu lieu avec le concours des élus de quartier et d'une quarantaine de personnes des conseils consultatifs de quartier. Désormais, nous disposons d'un relevé de tous ces cheminements qui constituent une aubaine pour se déplacer à pied. Notre objectif est de les mettre en valeur et de diffuser une carte fin 2005. Les observations recensées sur l'état de ces chemins nous permettent de programmer les travaux nécessaires à court et moyen terme en fonction de leur ampleur. Pour leur mise en valeur (traitement au sol, balisage éventuel), nous intégrons le travail actuellement en cours à la communauté urbaine de Nantes sur les grands cheminements piétonniers, afin d'être cohérents et de ne pas multiplier les fléchages qui nuiraient au charme de ce réseau de sentiers ■

Relations internationales

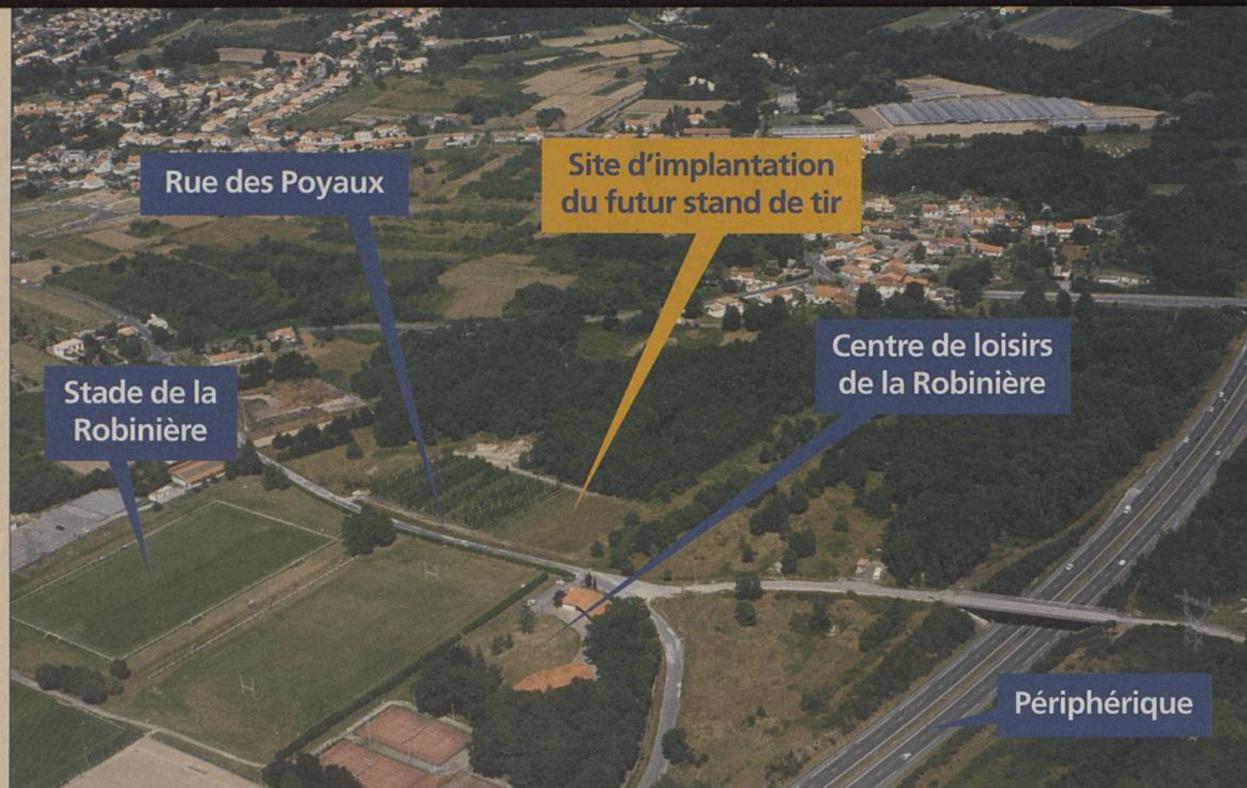
Coopération avec le Pérou

A Villa El Salvador, au Pérou, une seconde maison des jeunes sera réalisée. Rézé financera le mobilier, le matériel informatique, la bibliothèque... Un autre projet est sur les rails, suite à la visite sur place, en avril, d'une délégation rezéenne conduite par Gilles Retière. En effet, outre sa volonté d'agir pour une ville « sûre et propre », le nouveau maire de Villa El Salvador, Jaime Zea veut aussi la rendre « verte ». Sur ce dernier point, il a demandé à Rezé et à deux autres villes européennes jumelées⁽¹⁾ de l'accompagner. Concrètement, il s'agirait de récupérer les eaux usées traitées par des stations d'épuration pour irriguer de futures plantations. Afin de monter ce partenariat, qui associe une Organisation non gouvernementale (ONG), les Européens se retrouveront en juillet au Pérou. « *En participant à cette action, Rezé montre son engagement en faveur d'une réduction des déséquilibres entre pays industrialisés et pays en voie de développement* », témoigne Gilles Retière ■

(1) Santa Coloma, à côté de Barcelone ; et Amstelveen, à côté d'Amsterdam.



Le maire de Villa El Salvador veut rendre sa ville verte.



Le conseil municipal – mais pas tous les conseillers – a autorisé le dépôt du permis de construire d'un stand de tir sportif. Un projet dont on parle depuis... 32 ans ⁽¹⁾.

Si le conseil a dit « oui » au dépôt du permis de construire du stand de tir – dont la livraison est programmée pour fin 2006 - et « oui » pour que soient recherchées des subventions, ce fut toutefois après un refus de vote des élus Verts. « L'étude acoustique doit être débattue et l'impact environnemental est important puisqu'il faut couper des arbres, justifie Nadine Bihan. Le coût de l'équipement étant élevé (1 M€), il faudrait que Nantes Métropole contribue à son financement et la priorité de nos investissements n'est peut-être pas là. »

Ces affirmations ont fait bondir Gilles Retière. Sur la pertinence du projet et le club de tir tout d'abord (lire par ailleurs en page 25): « A l'assemblée générale de l'Office municipal du sport, l'ensemble du monde sportif

s'est prononcé en faveur du projet. Le tir sportif est une activité très intéressante et ses pratiquants ont du mérite d'obtenir d'aussi bons résultats dans des conditions si difficiles⁽²⁾. » Sur le financement du projet ensuite : « Cette délibération doit nous permettre précisément de rechercher des subventions complémentaires ! ». Et de conclure : « Aucun arbre ne sera abattu. En disant le contraire, vous créez de la rumeur. »

Après avoir émis des réserves sur le seul financement communal de l'équipement, les élus communistes et ceux de l'opposition ont adopté cette délibération. Il a été rappelé que le bâtiment sera couvert et semi-enterré, limitant les risques de nuisance sonores. Une étude paysagère permettra d'améliorer l'insertion du bâtiment sur le site choisi ■

DÉCISIONS DU 14 MAI

Stand de tir, c'est « oui »



(1) Le projet de stand de tir avait été inscrit au budget en 1972 par la municipalité d'Alexandre Plancher. D'autres impératifs n'ont finalement pas permis sa réalisation. Depuis de nombreuses années, l'Office municipal du sport (OMS) l'inscrit parmi les priorités du monde sportif.

(2) Les locaux – très anciens – du club sont situés avec les installations sportives du Cercle Saint-Paul.

En Bref

Compte administratif – Ce document fait état de l'ensemble des dépenses et recettes de l'exercice écoulé. Il permet de comparer les réalisations aux prévisions de l'année et donc d'apprécier la qualité des prévisions budgétaires. Le 14 mai, le compte administratif 2003 a été approuvé. La prévision de recettes a été réalisée à 100 %, celle des dépenses à 94 %, celle des frais de personnel à 97 %. Les droits de mutation⁽¹⁾ ont atteint un niveau élevé qui s'explique, entre autres, par une hausse du nombre d'acquisitions sur la commune. A noter également, l'écart de recettes entre les comptes administratifs 2002 et 2003 est de + 2,02 %, celui des dépenses de + 2,01 %.

(1) L'achat d'un bien immobilier est soumis à un droit perçu, entre autres, par la commune.

Vœu pour le Proche-Orient – C'est à l'unanimité qu'a été adopté un vœu « pour une paix juste et durable au Proche-Orient », demandant à l'Union européenne de sanctionner la politique d'Israël « en contradiction avec les résolutions internationales et qu'une force internationale de protection du peuple palestinien intervienne pour faire tomber « le mur » et pour mettre un terme à l'occupation. » Le conseil a aussi demandé que l'État français et l'Union Européenne « sortent des discours de principe et prennent leurs responsabilités face à l'axe Bush-Sharon qui empêche l'émergence de la paix et menace la sécurité au Proche-Orient, au Moyen-Orient et dans le monde. » Lire aussi en page 9 l'annonce d'une exposition sur la Palestine.

Centre social André-Coutant – C'est la nouvelle appellation du centre social des Trois Moulins, rue des Déportés. André Coutant, décédé en juillet 2003, fut le 1^{er} président de l'Office municipal des loisirs d'enfants en 1965 puis adjoint au maire chargé des Affaires sociales de 1971 à 1977 et Premier adjoint de 1978 à 1983. A l'origine des clubs d'anciens de Rezé, il fut en 1976 le fondateur de l'Office municipal des retraités et personnes âgées (ORPAR), qu'il présida pendant 14 ans.

Formation continue avec le CEFRES – La Ville développe des actions de formation continue en direction d'un public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Ces actions sont réalisées par le CEFRES (Centre de formation et de recherche éducative et sociale), avec qui une convention a été approuvée. L'an dernier, 74 personnes ont suivi l'atelier de formation individuel permanent et 16 autres des cours d'alphabétisation.

Recherche médecins pour centre de médecine du sport – 2003 a été marquée par une difficulté à recruter de nouveaux médecins du sport. La faiblesse de la rémunération pouvant expliquer le manque de candidatures, le montant des vacations des médecins augmente au 1^{er} juin de 27,14 à 33 €/h. Le tarif de la consultation médico-sportive passe de 1,33 à 2 €.

Utilisation de la Dotation de solidarité urbaine (D.S.U.) –

En 2003, cette dotation de l'État s'est élevée à 739 688 €. Elle a permis de co-financer la construction du gymnase Arthur-Dugast, la réalisation de grosses réparations à la piscine Victor Jara et au centre du Chêne-Gala, ainsi que la construction de la crèche de Praud. 500 000 € ont été affectés au Centre communal d'actions sociales (C.C.A.S.).



La crèche de Praud.

Estime de soi ou comment trouver son harmonie – La présentation et l'apparence physique pouvant constituer des freins à l'affirmation de soi, à l'insertion sociale et à l'insertion professionnelle, la Ville a mis en place un atelier « estime de soi ». 13 personnes y participent une 1/2 journée par semaine. Coût de cette action : 29 000 €. Le conseil général accordant 2 000 €, une convention sera signée.

En bref

Décisions du 12 mars

Les noms de rues font débat – La « rue Gabriel-Clisson » - Rezéenne victime du nazisme ayant sa sépulture dans le Carré des Morts pour la France, au cimetière St-Paul - desservira le hameau de la Morinière. La « rue



Anna-Lindt » - du nom de la ministre suédoise des Affaires étrangères, assassinée en septembre 2003 - est donnée à la voie en cours de réalisation entre Shuman et Bauche-Thiraud. La « rue Maurice-Audin » - mathématicien français fusillé par l'Armée française en raison de son engagement pour

l'indépendance de l'Algérie - a été attribuée à une voie dans le quartier du Genétais. Les élus de l'opposition se sont abstenus sur cette dénomination : « Les plaies ne sont pas refermées », a estimé Philippe Seillier, qui aurait préféré « le nom d'un vrai pacifiste ». Une prise de position discutée. « Nous devons assumer l'histoire et nous tourner vers l'avenir », a répondu André Marti. Et Jacques Floch d'ajouter : « C'est l'occasion de dire que 30 000 soldats français et 50 000 Algériens sont morts ».

Un avis sur le SAGE – Un avis favorable a été émis sur le

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de la Sèvre nantaise. Principaux enjeux : maintenir les ressources en eau potable, améliorer la diversité biologique, préserver les zones humides, gérer l'irrigation et les crues.



Se défendre contre les nuisibles – La constitution d'un « groupe de défense contre les organismes nuisibles aux végétaux » est devenue obligatoire sur chaque commune. Deux élus y siègeront : un titulaire, Hubert Richard, adjoint chargé des sports et de la vie associative ; un suppléant, Yann Vince, adjoint chargé des espaces verts et des espaces naturels.

Extension du groupe scolaire de Ragon – Le Dossier de Consultation des Entreprises (document qui rassemble les pièces administratives et techniques destinées aux candidats) et la procédure d'appel d'offres ont été approuvés. Les travaux sont envisagés sur 18 mois. Coût estimatif : 1,3 M€ hors taxes.

Subvention à New's Fanfare – Compte tenu des services rendus à la Ville de Rezé par ce groupe musical, présent pendant des manifestations officielles, une subvention de 3 400 € a été votée. Elle est destinée à financer 30 vestes portant le logo brodé de la Ville.

Construction du CSC Jaunais-Blordière – Au programme initial été ajouté la construction d'un local informatique, de locaux d'entretien, l'aménagement des abords et l'éclairage du parking de l'autre côté du chemin. Le coût de l'opération complète est de 1,9 M€ hors taxes.

Projet de maison de retraite – Le projet d'ouverture d'une maison de retraite, rue Gaulué, a été refusé par le Comité régional d'organisation sanitaire et social (CROS). Le montage du dossier et le prix de journée seraient en cause. Pour le Maire comme pour Joëlle Patron, conseillère municipale chargée de la santé et des personnes âgées, « les 60 € du prix de journée s'expliquent par l'amortissement de la construction qui se fait sans subventions publiques ». Un dossier devant être représenté au CROS à l'automne, Gilles Retière veut croire en une issue positive, « au nom des 150 personnes âgées en liste d'attente ».

Une fois par semaine, le midi, des enfants de l'école Plancher ont appris le langage des signes afin d'échanger avec d'autres élèves, sourds ou malentendants.

LANGUE DES SIGNES

Pour mieux s'entendre



L'atelier était co-animé par Marielle Daheron, monitrice en langage des signes, et Isabelle Henry, coordinatrice des activités périscolaires à l'école Plancher.

Le silence règne dans la salle de classe où est réunie la petite dizaine d'élèves de l'atelier « langage des signes ». « Chacun s'exprime du mieux qu'il peut, sans parler et en s'aidant au maximum de ses doigts », explique Isabelle Henry, animatrice et coordinatrice des activités périscolaires.

Originale, cette initiative mise en place avec le concours de la Ville et de la Caisse des écoles – qui propose des activités lors de l'interclasse du midi – est née d'une demande des élèves exprimée lors de réunions de délégués de classe. « Que cet atelier ait été créé à partir d'un souhait des enfants témoigne de leur tolérance. C'est révélateur de leur volonté de s'ouvrir aux autres », se félicite Samuel Landier, conseiller municipal délégué à l'insertion des personnes handicapées.

En effet, si l'école Plancher fonctionne comme tout autre établissement scolaire, elle a toutefois la particularité d'accueillir treize enfants sourds ou malentendants, regroupés au sein de deux classes d'intégration scolaire. « Le midi, on se retrouvait au restaurant scolaire mais chacun était dans son coin », explique Alicia, 11 ans. « Maintenant, on est vraiment ensemble. Des fois, même, on échange nos desserts ». Et Isabelle Henry de confirmer : « Ils jouent davantage ensemble, dans la cour ou au gymnase ».

Co-animé par Isabelle Henry et Marielle Daheron, monitrice en langage des signes à l'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés), l'atelier a été ouvert aux jeunes sourds

et aux jeunes entendants sur la base du volontariat. Chacun des groupes constitués a suivi une dizaine de séances avant de laisser la place à d'autres.

Mimes et saynètes

Pour aider les enfants entendants à s'exprimer avec des signes, les exercices ludiques ont été privilégiés : mimes, petites saynètes de la vie quotidienne, etc. « Nous leur avons appris à décrire des chiffres, des matières, des couleurs, des métiers », précise Isabelle Henry. « Le plus difficile, ce n'est pas de faire des signes devant les autres, c'est surtout de se rappeler comment il faut faire », raconte Jil, 11 ans. Alors

évidemment, parfois, il y a des erreurs d'interprétation qui suscitent des fous rires : « C'est quoi ça ? Mais non, ce n'est pas une rame, c'est un balai ! »

Globalement, les enfants, totalement décomplexés, parviennent rapidement à acquérir des connaissances, chacun à son niveau : « Les CE2 et les CE1 étaient plus à l'aise avec le mime. Les CM2 ont eu une approche différente : ils voulaient connaître directement les signes », indique Isabelle Henry. L'expérience, en tout cas, a largement séduit les élèves, qu'ils soient directement concernés ou non : « Mon petit frère, il est sourd. Alors une fois que je suis rentrée de ma journée d'école, c'est plus facile, je peux lui raconter ce que j'ai fait », explique Dalaé ■

RUE FONTAINE-LAUNAY

Performance environnementale

Le site de l'ancienne école de musique va accueillir une résidence conçue dans un respect global de l'environnement. Le label « Habitat et Environnement » lui a été attribué. Une première dans la région.



La création d'une placette autorisera le demi-tour dans cette impasse très fréquentée lors des entrées et sorties d'école. Un passage sera créé vers le parc de la Carterie.

En mars, Gilles Retière, Maire, posait la première pierre d'un futur logement collectif, rue Fontaine Launay dans le quartier de Pont Rousseau : 34 logements sociaux seront livrés en mai 2005 par la Nantaise d'habitations. L'ensemble sera composé d'une maison de ville et de deux bâtiments (de deux niveaux chacun) et d'un attique (3^e étage en retrait avec terrasse).

« Cette construction nouvelle enrichit l'offre de logements, en réponse à la forte demande existant dans l'agglomération nantaise », explique Gilles Retière. « Située au cœur d'un quartier où tous les services de proximité sont présents, nous souhaitons favoriser la mixité sociale. L'aménagement et les loyers – basés sur les ressources des résidents – permettront à la fois d'accueillir des jeunes ménages, des familles mais aussi des personnes plus âgées. »

Isolation thermique, phonique...

Pour la première fois en région nantaise, ce projet a reçu le label « Habitat et Environnement » décerné par Qualitel (www.qualitel.org), organisme de certification de la qualité du

logement neuf en France. Sur les incitations de la Ville, engagée dans une démarche de développement durable, la Nantaise d'habitations (www.nantaise-habitations.fr) et le cabinet d'architecte Kowalski (cabinet.kowalski@wanadoo.fr) ont conçu cette résidence dans le respect de la Haute Qualité Environnementale (HQE). « Celle-ci implique de traiter plusieurs cibles à un niveau performant : concertation avec les riverains, intégration dans l'environnement, confort acoustique et thermique, gestion économe en énergie... », explique Gérard Allard, adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable. « L'immeuble de la rue Fontaine Launay est le premier que nous réalisons à tenir compte d'une telle démarche dans sa globalité », souligne de son côté Patrick Elias, directeur du Développement et de la construction à la Nantaise d'habitations. « Tous les aspects ont été pris en compte dès la phase de conception et seront contrôlés après leur mise en œuvre par Qualitel. »

Après concertation avec les riverains, l'école Notre-Dame et le collège

Saint-Paul, une placette facilitant la desserte et les demi-tours bordera la résidence, implantée en retrait de la rue. Ce retrait permettra aux habitations voisines de conserver luminosité et ensoleillement. La façade arrière s'ouvrira sur le parc municipal de la Carterie. Le stationnement a été prévu en sous-sol et n'empiètera pas sur la voie publique. En intérieur, l'isolation thermique et phonique a été particulièrement étudiée. Les chambres ne jouxtent pas les cages d'ascenseur, à l'isolation acoustique renforcée.

Tout a été fait, par ailleurs, pour limiter la consommation d'eau (mitigeurs, etc.). Pour les espaces verts, les espèces choisies seront acclimatées à la région et ne solliciteront aucun arrosage. En termes de nuisances, les déchets de chantier feront objet d'un tri sélectif. Les rotations de camions ont même été calculées pour éviter les afflux de circulation aux heures de pointe ! Enfin, parce que l'environnement est l'affaire de tous, et par souci de pédagogie, les riverains seront informés de cette démarche par un affichage sur le site ■



Un logement pour tous

Agence Sud-Loire
13 allée de Touraine - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 46 22
www.nantaise-habitations.fr



Agence SBTP

**TOUS TRAVAUX VRD
ASSAINISSEMENT - VOIRIE
TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL**

Route des Forges - BP 115
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 22 56
Fax 02 40 00 91 80

Ce qui bouge dans l'économie.

Fin 2004, **Loire Atlantique Habitations** (LAH) va quitter la rue de la Commune pour des locaux deux fois plus grands (350 m²), laissés vacants par le Crédit Mutuel à l'angle des rues Jean-Louis et Georges-Boutin. Coût des aménagements : 150 000 €. Facilement accessible par les transports publics et bien identifié, le nouveau site a l'avantage de disposer d'un parking privé.

« Dirigée par Béatrice Girard, l'agence verra ses effectifs augmenter prochainement et notre patrimoine immobilier va s'agrandir », indique Pierre Dagorne, le directeur général de LAH, pour justifier ce déménagement. « En effet, l'accompagnement social et la médiation sont plus que jamais des composantes de notre métier et des recrutements sont nécessaires. Nous devons adapter notre fonctionnement à cette évolution pour mieux accueillir nos clients et futurs clients, tout en nous rapprochant de nos ensembles immobiliers (Château de Rezé, Maison Radieuse, rue Émile Zola). » Renseignements : 02 51 11 00 20 ■

Société d'électricité générale, la SARL Mousseau a été créée début 2003. Son gérant, Michaël Mousseau, propose « devis gratuits et exécution des travaux dans de brefs délais » : travaux de rénovation et de dépannage sur la région nantaise. 14 rue Émile Zola. Tél. 02 40 05 00 64 ou 06 98 17 81 54 ■

La **Jeune Chambre Économique** (JCE) Rezé sud-Loire organisait, les 18 et 19 juin à la Cité des Congrès, à Nantes, la 51^e convention nationale des JCE françaises. Chefs d'entreprise, professionnels de la formation, représentants institution-

nels et politiques se sont retrouvés aux côtés d'un millier de jeunes citoyens entrepreneurs pour débattre des « enjeux socio-économiques de la cession et de la transmission d'entreprises ». **JCE Rezé sud-Loire**, BP 42, 40 avenue J.-Jaurès, 44400 Rezé ; tél. 06 80 90 95 59 ■

La boucherie chevaline du Château a été reprise par Sébastien Tréton, jeune boucher-charcutier de 26 ans. C'est son premier commerce.



Celui entend développer l'activité du magasin en proposant buffets froids, produits traiteurs et spécialités maisons (chipolatas aux herbes, rôti de veau farci...). Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 7 h 45 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30, le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30. Tél. 02 40 75 46 00 ■

Les gîtes de Nantes-sud ont récemment ouvert leurs portes à l'initiative d'Hélène et Mathieu Gergaud, sur l'ancien domaine des Seigneurs Gabards, au sud-est de la commune. Situé dans une maison indépendante en pierre apparente, un premier gîte de 3 épis (cuisine équipée, linge et draps fournis...) dispose d'une capacité d'accueil de 5 à 6 personnes. A la mi-juin, deux autres gîtes pouvant



héberger deux personnes chacun ont été aménagés dans d'anciennes dépendances de la Gabardière. Barbecue, vaste terrasse et terrain clos, chauffage géothermique pour assurer la fraîcheur en été... Tout est mis en œuvre pour séduire les touristes et les habitants de la région à la recherche d'une location pour y inviter famille et amis. Prix par semaine : de 265 à 595 €. Formule week-end (2 à 4 nuitées) : de 150 à 375 €. 87 rue de la Coran. Tél. 02 40 02 93 83 ■



Comment disposer d'un lieu pour se recueillir autour d'un défunt ?

Aujourd'hui la grande majorité des décès survient dans les établissements de soins. La famille doit alors décider du lieu où reposera le défunt avant les obsèques.

C'est pourquoi les Pompes Funèbres LIMBERGER ont conçu la maison Funéraire pour l'accueil de vos défunts.

Salons accessibles 24H/24 - 7 jours/7
Privés et clos, ils peuvent être personnalisés à la mémoire du défunt.

Maison Funéraire de Rezé
6, rue Paul Henri Spaak - 44400 REZE - Tél. 02 40 35 65 09
300 mètres en bas du cimetière de la Classerie



AGENCE DE COMMUNICATION

**REGIE PUBLICITAIRE
DU MAGAZINE
DE LA VILLE DE REZE**

4, rue Maurice Sibille
BP 71924 - 44019 NANTES Cedex 01
Tél. 02 40 71 06 06 - Fax 02 40 73 67 00
e-mail : gecop2@wanadoo.fr

Aide à la recherche d'emploi Agora fête ses 10 ans

Depuis 1994, l'association Agora Boule de neige aide les chômeurs à reprendre pied et à décrocher un emploi. « A l'époque, ils s'aidaient pour faire leur CV ou leur lettre de motivation, explique Maryvonne Prat, animatrice. Des équipes faisaient de la prospection d'entreprises avec l'objectif de se faire connaître et de décrocher des emplois en direct. »

Dix ans plus tard, les ateliers de techniques de recherche d'emploi sont toujours là mais l'état d'esprit a changé. « En 2000, on a vu arriver des adhérents qui attendaient qu'on leur donne des offres », souligne Maryvonne Prat. Les problèmes personnels viennent aussi freiner la réussite professionnelle. « Je n'avais pas digéré mon expérience douloureuse et je n'étais pas employable », témoigne Anthony qui, après deux échecs professionnels, donne des cours d'informatique aux « Agoristes » et a fait des simulations d'entretien avec l'association Relais CAPIMMEC.

Face à ces nouvelles demandes, Agora a étoffé le nombre de ses partenaires et d'ateliers. Une dynamique initiée par Nadine Lecomte, la présidente d'Agora. La chorale aide à travailler sa voix, le théâtre



et les ateliers relations humaines favorisent la confiance en soi et créent du lien social. « Je viens ici pour ne pas rester chez moi à rien faire », témoigne Sara, arrivée dans l'association comme stagiaire. « Rencontrer des gens avec des situations différentes permet de relativiser sa situation. » Portée par ce nouveau souffle, l'association a gagné la confiance de nombreux adhérents. En 2003, sur 130 Agoristes en recherche d'emploi, 68 avaient trouvé un contrat (CDD, CDD ou CES), des missions d'intérim ou une formation ■

Agora Boule de Neige, 64 bis rue Zola.
Tél. 02 40 75 99 65 ; www.chez.com/agorajob.

Le nombre d'enfants allergiques augmente. En cause : la diversification trop précoce de l'alimentation des tout-petits.

Lntolérance à l'œuf, à l'arachide, aux protéines de lait... Tous les ans, le nombre d'enfants déclarant une allergie alimentaire augmente de 13 % ! Cette forte croissance serait liée à l'alimentation des tout-petits. Les explications et conseils de Nathalie Ségura-Martin, médecin de Protection Maternelle et Infantile qui intervient dans une dizaine d'écoles maternelles sur la commune.

Comment peut-on expliquer l'augmentation de ces allergies alimentaires chez les enfants ?

L'origine de ces allergies en forte croissance est imprécise mais il semblerait que le mode d'alimentation des enfants favorise ces intolérances : l'idéal serait de ne pas commencer la diversification des aliments avant l'âge de 6 mois. C'est très dur à faire comprendre aux parents, car quand leur enfant mange avec une cuillère, pour eux, c'est qu'il grandit et ils veulent lui faire manger de tout. Or il faut s'adapter à son évolution physique.

Quels conseils suivre ?

Il faut mettre toutes les chances de notre côté en diversifiant l'alimentation plus tardivement avec des aliments



ALIMENTATION

Les allergies des tout-petits

simples. On commence par les légumes de sa région le midi (carottes, épinards, courgettes, haricots verts...). Mieux vaut attendre 8 mois pour la pomme de terre car l'amidon est plus difficile à digérer, et autant de temps pour le jaune d'œuf (un an pour le blanc). Après les légumes, on peut ajouter les fruits au goûter sous forme de compote : poire, pomme, coin et

surtout pas de fruits exotiques (banane comprise) ou de fraises, produits très allergisants. La viande blanche grillée peut être mangée dès 7 mois. Pas plus d'une fois tous les deux jours et une fois par semaine pour le jambon.

Peut-on faire confiance aux aliments tout préparés ?

Il faut bien lire les étiquettes. Certains allergisants, comme le blanc d'œuf ou l'huile d'arachide, sont utilisés par les industriels dans des petits pots conseillés à partir de 8 mois pour les rendre plus moelleux, alors que l'organisme de l'enfant n'est pas adapté. L'apparition des émulsifiants, colorants et additifs peuvent aussi être à l'origine d'allergies.

Que faire une fois l'allergie déclarée ?

Elle se manifeste par une réaction cutanée, respiratoire (asthme, œdème de Quincke) ou digestive (diarrhée). Il faut bannir tout de suite l'élément allergisant de l'alimentation de l'enfant. Certaines allergies peuvent disparaître comme l'allergie à l'œuf. On a vu le cas d'un enfant intolérant à l'arachide jusqu'à l'âge de 4 ans disparaître ensuite après deux années sans en consommer ■

Restauration scolaire

Depuis 2001, la Ville a mis en place un Projet d'accueil individualisé (PAI) pour les enfants allergiques. En cas d'intolérance à un produit, un plat de substitution est prévu. Pour les allergies plus lourdes, l'enfant apporte son repas dans une glacière. Cette année 2003/2004, 9 enfants apportent leur panier repas et 9 mangent un autre plat quand un produit allergisant est au menu.

Initié par la caisse des écoles, ce PAI est aujourd'hui défini par les médecins scolaires et signé par tous les intervenants : parents, écoles, médecins scolaires, Caisse des écoles et service municipal de la Restauration. Il précise les aliments à bannir et les directives en cas d'urgence. « Ce système rassure tout le monde, parents, enfants et personnel de cantine », explique Colette Bernard, responsable de la Caisse des écoles. « L'enfant peut rester avec ses copains d'école le midi », estime Annie Nicolas-Guillet, adjointe chargée de l'Éducation. « En s'adaptant à la situation, les restaurants scolaires évitent par là même toute forme d'exclusion. » ■

L'été incite à la balade et à la pêche : les bords de l'eau sont riches en petits bonheurs... Laissez vous guider (et voir le poster ci-après).

ENTRE FLEUVE ET RIVIERES

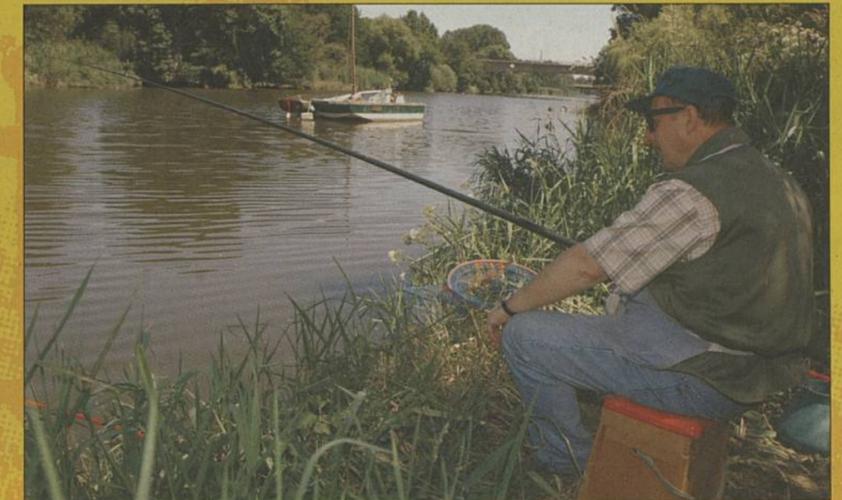
P'tits bonheurs à (re)découvrir

ÀTrentemoult, près de l'embarcadere, on s'amuse à reconnaître les habituels, comme la péniche le Grand Charles, qui vient décharger son sable. On apprécie l'humeur navale de la rue du Port : sur la cale de l'ancien chantier « La Griffie marine », les amateurs du Centre nautique Sèvre et Loire construisent les seils et yoles qui font leur succès dans les régates voile-aviron.

Rue de la Basse-Ile, le son de la varlope invite à découvrir de chouettes bateaux en bois : au n°110, l'ancien chantier Aubin Fils devenu le Bois Courbe, revit avec Samir Antri-Bouzar qui œuvre à la reconstruction de bateaux traditionnels. Au n°73, chez Canotage de France, François Lelièvre, épaulé par Didier Chauffiverts, spécialiste français du bateau à clin, s'est lancé dans la construction de bateaux en bois massif.

A la Haute-Ile, l'humeur est à la pêche. On ne connaît guère de ce quartier des bords de la Loire que la flotille de petits chaluts aperçus depuis le pont des Trois Continents. C'est méconnaître le charme des modestes maisons que les pêcheurs partageaient aux 17^e et 18^e siècles avec les familles de monnayeurs travaillant à l'atelier de Nantes (fermé en 1838). Les pontons - jadis animés par soixante pêcheurs - servent aux trois derniers professionnels de Rezé. Après la civelle et la lamproie, vous pourrez les voir rapporter cet été des sandres ou des anguilles, livrés aux Établissements Beaur, 4 bis rue des Chevaliers. L'ambiance du village, savoureuse, est à tester dans l'un des petits cafés du quartier et avec le jeu de pétanque en bord de Loire.

Côté Sèvre, l'humeur champêtre des promenades aménagées invite au pique-nique, et le quai Léon Sécher ten-



te les pêcheurs à la ligne, les « gaulois » comme les appellent gentiment les « pros », qui présentent les mini-pontons du petit port : on voit souvent le « Crocodile » de Délice Berranger côtoyer le « Phénix », construit par son père. C'est une tradition chez les habitants du quai : les apprentis sentent bon le calfatage.

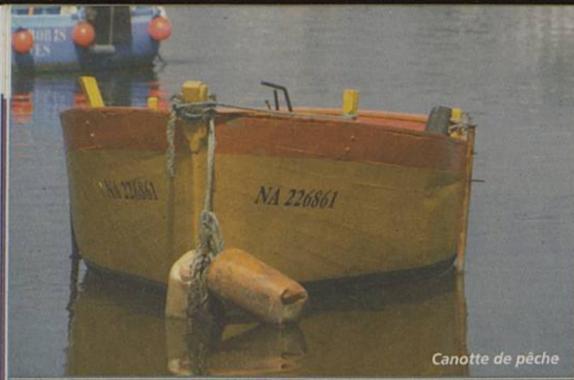
La tanière de Zaï

Alain, ébéniste de métier, vous montrera peut-être le dinghy qu'il vient de finir, un petit bolide artistiquement marqué de la poupe à la proue. Le quai se prête aussi à un jeu de reconnaissance : près du pont de la Morinière, repérez le platane creux - le trou est cimenté - qui servait de tanière à Zaï, un gentil farfêlu des années 30. Les anneaux sous le pont ? C'est là que s'amarrait le marchand de moules... Le phare croquignolet qui veille le port ? C'est la cheminée du Lechalas, poétiquement transformée après qu'on l'eut remplacée par une structure en aluminium, plus facile à démonter pour passer le pont de la Morinière...

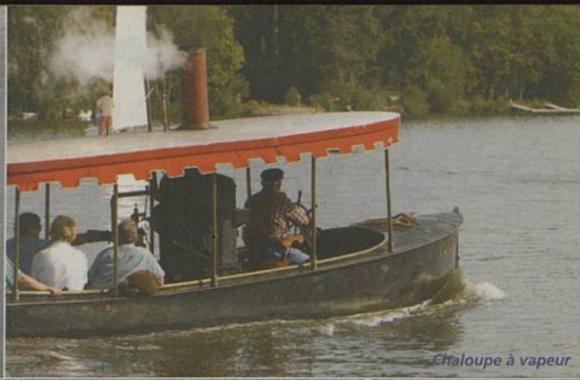
Plus secrets, les sous-bois bordant la Jaguère sont enchantés d'oiseaux. Pinsons des bois, pouillot véloce... Découvrez qu'il n'y a pas de « mauvaises » herbes : accompagnés par un connaisseur, ou un petit guide à la main, appréciez les vertus pharmaceutiques et culinaires de la Grande berce, de la Consoude ou de l'Ombilic (ou Nombriil) de Vénus... ■

Pratique

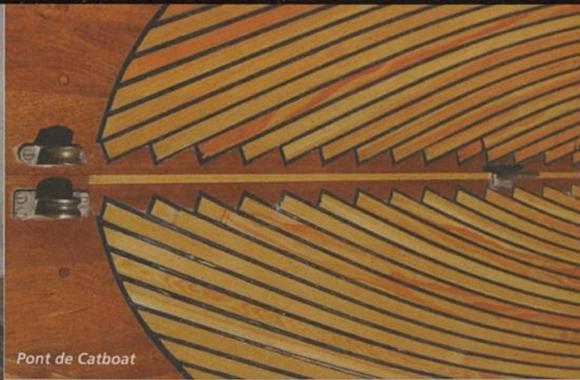
Navigation - Location de kayak, de canoë ou de voile-aviron : centre nautique du pôle jeunesse du Jaunais (ARPEJ-Rezé). Sur réservation au 02 51 70 18 29.
Pêche - Brochets, lamproies, anguilles : la Gaule nantaise. 02 40 40 72 18.
Faune et Flore du bord de l'eau - Balades-découvertes avec Bretagne vivante. 02 40 50 13 44.
Musique sur Loire - Deux concerts par mois dans les jardins de Madame Java, 118 rue de la Basse-Ile. 02 40 04 20 88.
Sur la vie du Quai Léon Sécher : www.leonsecher.org En savoir plus : www.mairie.reze.fr ■



Canote de pêche



Chaloupe à vapeur



Pont de Catboat



Seil sur la Sèvre



Le Léchalas



Bateau du «père Delys»



Civeliens



Peinture sur un Doris



Marinier sur sa gabare



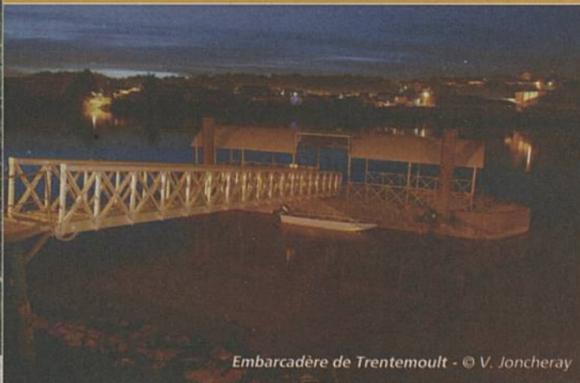
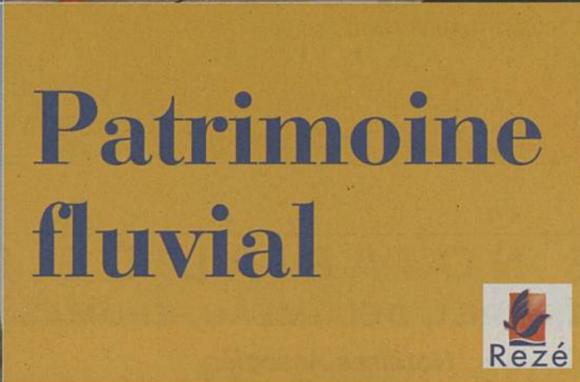
Vétille à Trentemoult



Bateau type Belouga



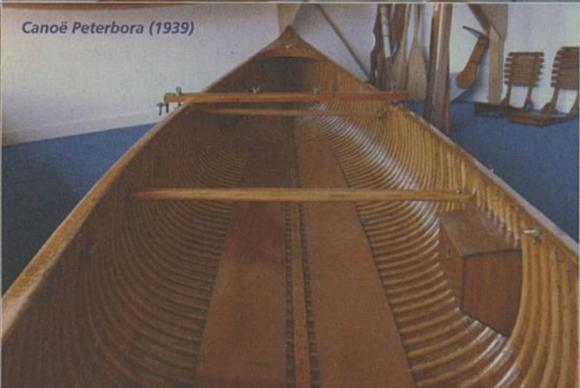
Ancienne cheminée du Léchalas, quai Léon Sécher



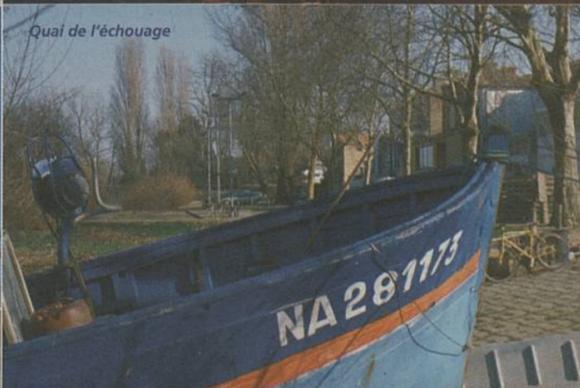
Embarcadère de Trentemoult - © V. Joncheray



Voile aviron sur Aber



Canoë Peterbora (1939)



Quai de l'échouage



REZÉ (44) - Le Hameau de la Morinière



Au calme et à quelques pas des berges de la Sèvre nantaise, ce nouveau domaine bénéficie d'un environnement de verdure rare. Une situation idéale, proche du centre-ville, des commerces et des écoles et à 5 minutes du périphérique de Nantes.



APPARTEMENTS
du T2 au T4

MAISONS
T4 et T5

N° Vert 0 800 575 299

APPEL GRATUIT À PARTIR D'UN POSTE FIXE

NEXITY GEORGE V - 1, RUE AFFRE - BP 10804 - 44008 NANTES CEDEX 1

www.nexity-logement.com

nexity
George V



OFFICE NOTARIAL DE REZÉ

Maîtres VICAT, PIPET, DELOMEAU, THOMAS et HOUIS

Notaires Associés

3, rue Victor Hugo - 44400 REZÉ - Tél. 02 40 32 45 10

MAISONS

SUD LOIRE 25mn centre Nantes - BELLE DEMEURE 19è, forme longère - env. 250m² - Bon état - 2 salons, 5 chambres, autres pièces diverses, vastes dépendances 2 parties 170m² - Terrain clos 3 400m² - Prix 441 200 € Honoraires Négociations Inclus (2 894 082 Frs) - Réf: 3 528/44122



LE BIGNON Proche Bourg - Maison PLAIN-PIED 1999 - env. 127m² hab. - TRES BON ETAT - Séjour-Salon-Cuisine aménagée 64m², 3 chambres + Lingerie - 2 bains - 2 wc - Garage double - Terrasse - Jardin 914m² - Prix 221 300 € Honoraires Négociation Inclus (1 451 633 Frs) - Réf 3 604/44122

LES SORINIERES - Maison 1980 - PLAIN-PIED - Séjour 43m², 3 Chambres - AU-DESSUS : mezzanine et grenier aménageable (poss. 2 chambres) - 110m² hab./Poss. 135m²

- Garage - Jardin 835m² env. - Prix 206 400 € (1 353 895 Frs) - Réf 3 531/44122



BOUGUENAIS Les Couëts - Maison TRES BON ETAT - 110m² env. (3 chambres à l'étage) - Gde dépendance pierre - Chauff. Gaz - Terrain clos 605m² (Est) - A voir absolument - Prix : 237 300 € Honoraires Négociation Inclus (1 556 586 Frs) - Réf 3 602/44122



NANTES Lion d'Or - Maison-Appartement AVEC CACHET - SANS JARDIN - Surface habitable 80m² environ - Actuellement à usage de bureaux mais facilement transformable en habitation - Prix 155 900 € Honoraires de Négociation Inclus (1 022 637 Frs) Réf 3 575/44122



MONTAIGU/BOUFFÉRE - Maison Ancienne entièrement rénovée - 5 pièces ppales - Salle commune 40m² - 2 chambres + mezzanine - Pt Jardin - Préau (voitures) - Prix 135 300 € Honoraires Négociation Inclus (887 510 Frs) - Réf 3 600/44122



VIE ASSOCIATIVE

Où sont les femmes ?

Les femmes participent de plus en plus aux activités militantes, culturelles, sportives mais elles sont encore peu nombreuses à occuper des postes à responsabilité.

Aujourd'hui sur la commune, un militant associatif sur deux est... une femme. La parité avec les hommes est donc gagnée. Mais si les femmes s'engagent de plus en plus, elles occupent peu de postes à responsabilité. D'après l'étude réalisée en 2003 par l'association ARAIS (Association Recherche

Action Innovation Sociale) sur la place des femmes dans la vie associative rezéenne, elles sont en effet moins représentées que les hommes au sein des instances hiérarchiques (1). Sur 31 associations rencontrées (plus de 3 700 adhérents), 47 % des femmes participent aux conseils d'administration,

tandis que 46 % occupent une fonction au sein du bureau. Seules 26 % des femmes sont présidentes.

Yannick Depasse est la présidente du conseil local FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) de l'Ouche-Dinier. Elle a pris cette responsabilité il y a trois ans, après plus de dix ans de militantisme. « J'ai commencé quand ma fille est entrée en maternelle. Elle a aujourd'hui 16 ans. Ça n'a pas toujours été facile. » Et puis Yannick mène de front « plusieurs vies » : elle est comptable à plein temps, participe aux activités du club de foot de son fils

Suite >>>

Le Lémurien « Ça me plaît de donner du temps »



Dans son appartement des bords de Sèvre, décoré aux couleurs de l'Afrique, Karine Huet, 25 ans, tourne les pages de son album photo. Dernier grand voyage : Madagascar. Cette île, Karine y a travaillé trois mois comme agent de développement local, au profit de l'association humanitaire rezéenne Le Lémurien. La jeune femme a participé à la réhabilitation d'un dispensaire à Mahazaza, à 3 heures de route de la capitale, Tananarive. Elle a aussi suivi une association d'éleveurs de vers à soie dans leurs démarches pour récolter du coton.

« Ça me plaît de donner du temps à une association. » A propos du débat sur les difficultés des femmes à s'engager dans les associations en raison de la double journée de travail, avec des enfants à élever, Karine tranche : « Il faut arrêter de raisonner ainsi. Les tâches ménagères sont de plus en plus partagées. Au moins chez les jeunes. Et puis, il suffit d'emmener ses enfants avec soi. Les gens ont peur de s'engager alors que si chacun avait une activité associative, la société serait moins individualiste. »

Karine n'a pas d'enfants mais une activité professionnelle très prenante. Elle coordonne les activités périscolaires et des centres de loisirs de la communauté de communes de Châteaubriant. Le temps qui lui reste, elle le consacre au Lémurien et à un club de sport. « Je n'ai pas envie d'avoir davantage de responsabilités dans l'association, j'en ai déjà tellement dans mon travail. » Au Lémurien, chacun se partage les tâches en fonction de ses compétences : Henri, le président, organise la communication, tandis que Noro, la secrétaire, monte les dossiers, accueille les bénévoles. Dans cette association de 34 adhérents, le mot parité ferait presque sourire tant il va de soi ■

Le Lémurien, Maison de Madagascar, 32 rue Francis Le Carval.
Tél. 02 40 84 13 89. Permanence vendredi de 14 h à 19 h.
www.association-le-lemurien.com

Suite >>>

et assure les tâches domestiques. « La vie associative prend énormément de temps, mais c'est très riche, on rencontre plein de gens. » En cette fin d'année, elle a pourtant décidé de faire une pause et abandonne son mandat à la FCPE.

80 % des tâches ménagères

L'éducation, le social, la santé sont les domaines où les femmes sont le plus représentées. A l'opposé, elles désertent le secteur culturel, sportif et de loisirs (21 % de femmes présidentes et 35 % de femmes membre de bureaux associatifs).

La plupart des militantes associatives a entre 35 et 54 ans, un âge où elles cumulent bien souvent carrière professionnelle et enfants. Andrée Périchon, aujourd'hui âgée de 80 ans⁽¹⁾, s'est engagée à l'amicale laïque de l'Ouche Dinier (ALOD) lorsqu'elle avait 40 ans. Très active, elle a été secrétaire de l'amicale des donneurs de sang pendant 26 ans et vice-présidente de l'Office Central de la Coopération à l'École. « J'étais enseignante, c'était normal à l'époque de s'engager dans une association. Ce n'était pas facile à



Chaque mardi après-midi s'ouvrent les chevalets, s'ajustent les toiles. Les pinceaux effleurent la palette de couleurs avant de s'émousser sur le tableau. Nous sommes au centre de loisirs de la Robinière. Une quarantaine d'adhérents s'installe petit à petit dans cette salle située en

concilier, car mon mari militait aussi, à l'amicale et aux anciens combattants. »

Parmi les raisons avancées pour expliquer que les femmes s'investissent moins, il y a la répartition des tâches ménagères, pas encore équilibrée au

Peintres amateurs de Rezé Un président qui sait s'entourer

pleine nature. Ils sont passionnés de peinture. Des hommes et des femmes, âgés de 37 à 81 ans. Leur plaisir : peindre ensemble, librement, se donner des conseils... Un loisir partagé entre les deux sexes. Le président, Marcel Naud, dirige l'association aux côtés de deux femmes : Jacqueline Benayoun, vice-présidente, et Nicole Sevestre, secrétaire. Celle-ci, 42 ans, mère de trois enfants, n'a pas le temps de peindre chez elle. Elle aime donc venir à l'atelier, chaque mardi, pour rencontrer d'autres passionnés. Marcel Naud, 74 ans, préside l'association depuis 8 ans. Ce mardi-là, il touche peu au pinceau. « Il prend des nouvelles de chacun », note sa femme, Marcelle, également

peintre amateur. Penchée sur son ouvrage, elle constate que son mari « aime prendre des décisions et qu'elles soient suivies. Quand il est l'heure de ranger, tout le monde doit s'y mettre. » Marcelle, elle, préfère distribuer le café, au moment du goûter. Le président revendique une association « paritaire », à l'image de ce qu'il a toujours connu. « J'étais technicien dans un laboratoire de médecine. Il y avait autant d'hommes que de femmes. » Vers 17 h, chacun range ses pinceaux. Marcel se réjouit d'emmener bientôt toute la troupe en sortie de fin d'année. « On tient à la convivialité. »

Association des peintres amateurs de Rezé, 34 avenue des Vosges.
Tél. 02 40 75 19 34.

sein des couples : 80 % de ces tâches sont réalisées par les femmes ! Il y a aussi le fait que celles-ci ne perçoivent pas le « pouvoir » de la même manière

que les hommes. Diriger ne les intéresse guère. Ce qui les motive ? Se sentir utile, rencontrer les autres, défendre une cause.

Suite >>>

La Ragonnaise Les femmes ont conquis leur place

Longtemps, les femmes n'ont pas été admises à la Ragonnaise... Les choses ont changé il y a environ 30 ans. « L'entrée des femmes a été l'objet d'une discussion de bureau. Il fallait que ça bouge », se souvient Paul Rondeau, nouvel adhérent à l'époque et, depuis 2003, président de la Ragonnaise.

Si aujourd'hui le président reste un homme, les femmes ont cependant progressivement conquis leur place. Madeleine Fournier, 64 ans, est la vice-présidente de cette association du quartier de Ragon qui propose du tir à l'arc, une activité boules, des courses de vélo... Et organise chaque année à l'Ascension la fête des Caillebottes, sorte de gâteau réalisé à base de lait caillé et de présure.

A la veille du centenaire de cette fête, Paul Rondeau mesure le chemin parcouru en ce qui concerne la parité homme/femme. « A l'époque, c'était une affaire d'hommes. Les femmes avaient le droit de préparer les Caillebottes, mais pas d'adhérer, ni de participer aux sorties ! » Aujourd'hui, il constate néanmoins que « les femmes n'osent pas prendre des responsabilités. Madeleine, on a insisté pour qu'elle prenne la vice-présidence » ■

Amicale La Ragonnaise, Paul Rondeau. Tél. 02 51 70 22 31.



© Olivia Coineau

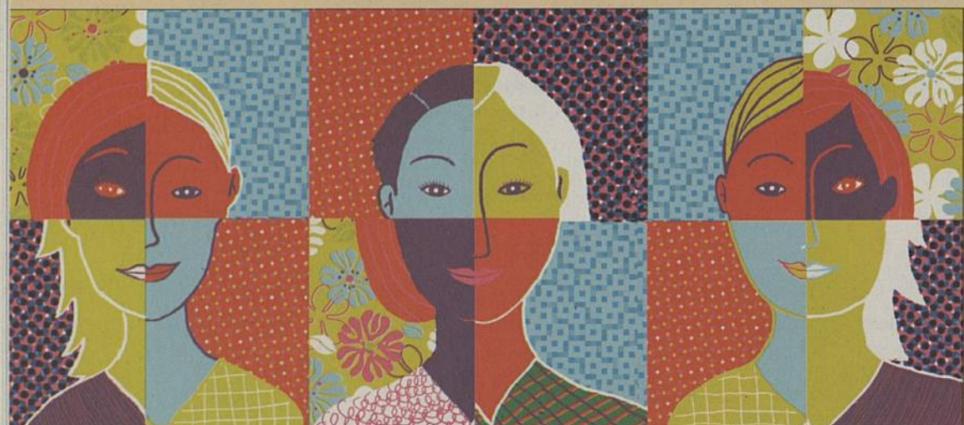
Suite >>>

Jocelyne Lechat, 51 ans, est restée neuf ans dans le bureau de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des handicapés (FNATH). « J'étais la seule femme », confie celle qui assurait la trésorerie. « Certains hommes pensent que les femmes sont mieux à la maison. Mais il y a aussi le cas de femmes qui n'ont pas envie de devenir présidentes. » Globalement, les femmes choisissent une voire deux associations, alors que les hommes vont jusqu'à adhérer à quatre ou cinq associations. Le salariat est largement représenté par les femmes (75 %).

Freinées dans leur engagement par les contraintes matérielles et familiales qui pèsent sur elles, les femmes restent en retrait par rapport aux hommes. Néanmoins, leur présence dans le monde associatif est forte. La parité est en bonne voie, même s'il reste du chemin à parcourir. L'évolution de la société, le changement de mentalités les encourage à occuper des postes à responsabilité, comme dans le monde du travail ■

(1) Enquête réalisée à l'initiative du Fonds national de développement de la vie associative, en partenariat avec la Ville de Rezé.

(2) Les plus de 55 ans comme Andrée ne sont que 31 % dans les associations et les jeunes femmes 16 %.



© Olivia Corneau

4 septembre Halle de la Trocardière Forum des associations

Vous informer sur les activités sportives, culturelles et de loisirs, c'est l'objectif de ce 5^e Forum organisé par la Ville avec l'Office municipal du sport et l'ARPEJ-Rezé. Rendez-vous donc le samedi 4 septembre, à la Halle de la Trocardière, où sera accueillie une soixantaine d'associations.

En ouverture du forum, une conférence-débat sera proposée sur « les personnes handicapées au sein des associations », vendredi 3 à 20 h, à la Halle de la Trocardière. Renseignements : 02 40 84 42 77.

Amicale laïque Rezé centre Une présidente militante

on sature. L'engagement associatif doit toujours être un plaisir. » Le jeudi soir, Fabienne ne rate pas sa séance de Tai chi.

Mère de deux enfants, une fille de 18 ans et un garçon de 14 ans, elle partage sa vie avec un autre militant associatif. Chacun son engagement. Pour Fabienne, le choix de l'amicale laïque quand elle s'est installée il y a 15 ans, a été rapide. « Ma mère présidait une amicale laïque à Saint-Nazaire. Je l'aïdais à tenir des stands à la kermesse. » Son père s'occupait d'un club sportif. Adhérer à l'association a permis à Fabienne de rencontrer des gens.

Présidente depuis deux ans après avoir été trésorière, la quadragénaire consacre beaucoup de temps au Cepal. Chaque mercredi après-midi et au moins un soir par semaine en

réunion. Quelques week-end... « Ce qui m'intéresse, c'est de défendre des valeurs. Éduquer l'enfant pour qu'il devienne un citoyen, qu'il puisse avoir un regard critique sur la société », pense Fabienne. Défendre des causes auxquelles elle croit vaut mieux que l'individualisme rampant. Au conseil d'administration du Cepal, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. « Je n'ai pas le sentiment d'avoir du pouvoir. On discute de tout et après on se met d'accord. C'est vrai que c'est un poste important. On est écouté. Je prends cette activité à cœur, mais sans trop me prendre au sérieux », ajoute-t-elle avec une pointe d'ironie.

Centre d'éducation populaire-amicale laïque de Rezé-centre, 02 40 05 45 27.



Fabienne Guéno a une heure à tuer entre midi et deux. Le temps de prendre un café au pied de son bureau à la direction financière de La Poste, dans le centre de Nantes... La Rezéenne, visage joyeux, réussit à jongler sans trop de difficultés entre la vie professionnelle, la famille et la vie associative. A 46 ans, Fabienne est présidente de l'amicale laïque Rezé centre (Cepal), 400 adhérents. Une grosse association, qui ne lui a jamais fait peur. « Il faut savoir dire non, autrement on est submergé et

24

Trente-huit ans
après sa
création, la
section de tir
sportif du Cercle
Saint-Paul
s'apprête à faire
sa mue (lire page 10). Au fait, c'est quoi du « tir sportif » ?

TIR SPORTIF

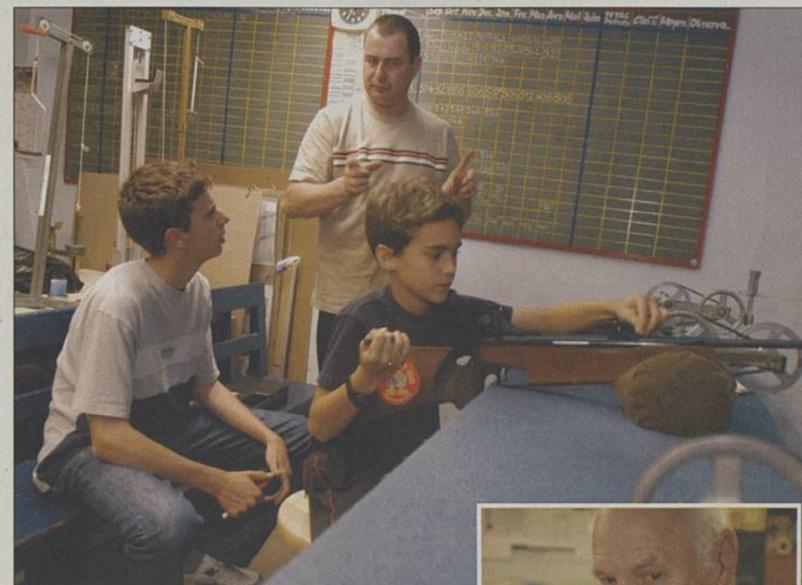
Adresse et maîtrise de soi

À l'époque, on n'avait pas de lieu, se souvient Hubert Le Gohébel (76 ans). Alors, quand un ami m'a dit qu'il connaissait un endroit qui ne servait que pour les kermesses, on a profité de l'occasion. De toute façon, on n'avait pas le choix. Avec les copains, Jean-Claude Leray et Robert Soldet, on s'y est donc mis. Voilà comment le tir sportif a vu le jour à Rezé le 27 novembre 1966 au 38 de la rue Julien Douillard.

Quatre décennies plus tard, le local en question de 14 mètres sur 9, niché juste derrière le gymnase Saint-Paul, abrite quarante membres, qu'ils soient tireurs néophytes ou confirmés au pistolet, à la carabine voire à l'arbalète. « Plutôt méconnue, notre discipline développe équilibre, adresse et maîtrise de soi », présente le président-fondateur du club. « Outre de la technique, bien sûr, elle exige énormément de concentration. Si dans tous les autres sports, on bouge, là, ce n'est pas le cas. Appuyer sur la queue de détente reste le seul mouvement. En somme, c'est l'action dans l'immobilité. »

Roi de l'arbalète

Pour les plus jeunes, à partir de 9 ans, on peut même parler d'école de la vie. « Certains, assez timides, retrouvent confiance. D'autres, turbulents, se calment rapidement. Bien souvent, les parents n'en reviennent pas. A côté de ça, ils font des progrès à l'école. » Laëtitia Leturmy, par exemple, doit beaucoup au tir. « J'étais de nature émotive, confie l'une des quatre responsables du club. Lorsque j'ai passé le bac ou le permis de conduire, j'ai pu m'apercevoir de ses bienfaits. Tout étant basé sur le mental, on se contrôle mieux. »



© P. Garçon

Bien dans leur peau, les sociétaires du Cercle en oublieraient presque les difficultés liées à l'exiguïté de leur stand fétiche. « On fait avec, relativise Hubert Le Gohébel. Malgré la précarité de nos installations, on progresse sans cesse. La preuve : depuis 1989, Rezé est représenté tous les ans aux Championnats de France. Ce n'est pas donné à tout le monde. » Récemment encore, à Montluçon, Nicole Conrozier (32^e dames 3, pistolet 10 mètres), Gérard Gautier (71^e seniors 2, carabine 10 m) et Thierry Lorgeoux (116^e seniors 1, arbalète field) ont perpétué la tradition.

Le principal fait d'arme reste l'œuvre du prodige Christophe Guillet, sacré roi de l'Hexagone en 1996 à l'arbalète avant d'être couronné au niveau européen. Un exemple à suivre pour Maxime Covin, Tristan Denis et autre Jean-Yves Doré, jeunes pousses en devenir. A l'inverse de leur illustre aîné, les

trois fleurons du club pourront compter fin 2006 sur un équipement flambant neuf, jouxtant le complexe de la Robinière (rue des Poyaux). « Nous sommes véritablement heureux ! », s'enthousiasme l'emblématique président rezéen. « C'est presque une révolution. Depuis le temps qu'on l'attendait... » ■

Pour tout renseignement : M. Le Gohébel (02 40 75 05 15) ; <http://rezetirsportif.free.fr>

25

Les conseils consultatifs de Ragon et de la Houssais ont été invités à discuter des futurs aménagements du parc de Praud.



Lancement, bilan, renouvellement ! Arrivés à la fin de leur mandat - deux ans - les conseils consultatifs de quartier (CCQ) repartent avec de nouvelles candidatures.

D'ici la fin de l'année, la composition des sept conseils consultatifs aura été renouvelée. Après ceux de Pont-Rousseau, Ragon et Trentemoult, pour lesquels les candidatures ont été retenues

CONSEILS DE QUARTIER C'est reparti !

avant l'été, les conseils des quartiers Houssais, Blordière, Château et Rezé-centre verront leur composition arrêtée au second semestre. Des plaquettes d'information ont été éditées pour chaque quartier⁽¹⁾.

Les modalités de sélection sont simples. Sur la base d'un équilibre entre habitants, associations et professionnels, femmes et hommes, jeunes et anciens, le choix des candidatures est fait par une délégation d'élus représentant chaque formation politique du conseil municipal.

Ainsi, en mai dernier, le jury a validé les 39 candidatures du conseil de quartier de Ragon. Six candidats, volontaires dès le 1^{er} mandat mais qui n'avaient pu être retenus, avaient décidé de se représenter. Une quinzaine d'autres, anciens membres du conseil, avait postulé pour un nouveau mandat. Les profils professionnels et personnels des candidats au conseil de quartier confirment la diversité et la richesse de cette instance consultative. Exemple avec Ragon : l'ancienneté dans le quartier s'échelonne de quelques mois à... 74 ans de présence. Et si l'âge moyen des participants se situe dans la tranche des 30-50 ans, l'intérêt pour les CCQ se manifeste dès l'âge de 18 ans.

Désamorcer les tensions

Début 2004, une évaluation des CCQ a permis de mesurer le degré de satisfaction des participants, mais également de recenser les améliorations souhaitées (Rezé Magazine n°84). Seront ainsi pris en compte les demandes des conseils d'avoir des informations plus tôt sur les sujets présentés et de disposer de plans situant les projets. La proposition de

Faire valoir son avis



Mariée, mère de deux enfants, Patricia Carré travaille à temps partiel. En 2002, elle avait demandé à participer au conseil de quartier mais sa candidature n'avait pu être retenue. Le renouvellement de 2004 lui permet de concrétiser une « évidence civique » : « J'ai tenu à m'inscrire parce que je ne peux imaginer qu'il en soit autrement. Pour moi, on ne peut pas râler ou protester sur des projets ou des réalisations sans avoir fait valoir son avis en amont. C'est une démarche similaire de celle qui me pousse à voter »

Réunions publiques

Sur le Plan local de l'habitat

Face à un marché de l'immobilier tendu dans l'agglomération nantaise, le Plan local de l'Habitat (PLH) préconise de revenir à un rythme de construction de 4 000 logements par an contre 3 200 aujourd'hui (Rezé-Magazine n°83). Le 11 mars, le PLH a été exposé aux Rezéens par le Maire, Gilles Retière, également vice-président de Nantes Métropole en charge de l'urbanisme et de l'habitat. Plusieurs personnes ont témoigné des difficultés de nombreux ménages à trouver un logement correspondant à leurs moyens financiers. D'autres ont rappelé leur souhait que la construction de logements ne défigure pas leur cadre de vie... C'est à ces deux préoccupations, entre autres, que devra répondre le PLH ■

A Pont-Rousseau



La façade du théâtre municipal, une fois rénové.

Plusieurs chantiers ont été présentés le 18 mai : ceux de la crèche du Port-au-Blé (lire page 8), des nouveaux commerces de la place du 8 Mai (ouverture prévue cet été), de la rénovation du théâtre municipal (de juin 2004 à octobre 2005), qui est destinée à améliorer l'acoustique de l'équipement, le confort du public et l'accueil des personnes handicapées. Concernant la rénovation du collège, des habitants se sont inquiétés de sa concomitance avec les travaux du théâtre et les incidences sur la circulation. Des réponses ont été apportées : le chantier du théâtre ne débutera qu'une fois terminé le gros des travaux du collège. Une partie de la rue Guy Le Lan sera fermée. De plus, l'acquisition d'un terrain tout proche permettra l'agrandissement du parking pour faire face aux problèmes de stationnement ■

Conseil Économique et Social Communal

Un travail constructif

Fin avril, la municipalité a présenté au Conseil économique et social communal (CESC) deux actions faisant directement écho à quelques unes de ses propositions. Tout d'abord, la réalisation en 2004 d'un diagnostic sur les consommations d'énergie (voir Rézé magazine n°85), proposé dans un avis portant sur « la maîtrise de l'énergie ». Ensuite sur l'ouverture en 2005 d'une Maison des projets, préconisée dans un avis sur la démocratie participative. Objectif : permettre aux Rezéens d'être informés, de donner leur avis ou encore de poser des questions sur le devenir de leur ville. Ces avis sont consultables sur www.mairie-reze.fr ■

réunions inter-conseils a aussi été retenue. Quant à organiser des visites sur le terrain, c'est déjà chose faite par la mairie avec les CCQ Houssais et

Ragon : « Un soir, cinquante personnes se sont retrouvées dans le parc de Praud pour discuter d'aménagements futurs : des conditions plus favorables qu'une

A la Blordière

Comment créer un véritable centre pour le quartier ? La question a été présentée mi-mars en réunion publique. Une étude a été lancée à ce sujet par la communauté urbaine. Elle prendra en compte les équipements, les commerces existants et fera des propositions d'aménagement début 2005. Les membres du conseil du quartier seront régulièrement informés et consultés ■

A la Houssais

Il a été beaucoup question de voirie le 7 mai ! L'extension du boulevard Monnet et sa jonction avec la rue Spaak seront réalisées fin 2004. L'avenue Vaillant-Couturier, quant à elle, desservira les nouveaux logements de la Coquetière et permettra de relier les rues Jouaud et des Déportés. Ces deux nouvelles voies amélioreront les liaisons est-ouest. Et après concertation avec les riverains et les membres du conseil de quartier, les rues des Cévennes et des Alpes seront réaménagées cet été (lire page 4) ■

Le prolongement du bd Jean Monnet par Nantes métropole



simple lecture de plan, » se souvient Christine Colin, responsable du service municipal Espaces publics et environnement. « En attirant notre vigilance sur certains aspects, les points de vue exprimés se sont révélés très constructifs. » Une démarche qui permet aussi de répondre aux inquiétudes et de désamorcer des tensions. Adjointe chargée de la démocratie locale, Mireille Richeux-Donot estime qu'en « s'investissant dans de telles initiatives, les Rezéens s'approprient une meilleure compréhension de la ville et de la citoyenneté en général. » ■

(1) Distribuées dans toutes les boîtes aux lettres, ces plaquettes sont également disponibles dans les lieux publics. Vous pouvez retrouver toute l'information sur les CCQ sur www.mairie-reze.fr et dans la presse municipale et locale.



Expression des groupes politiques

représentés au conseil municipal

Les élus communistes

La santé : un droit fondamental

La prévention et la promotion de la santé sont essentiels à l'ensemble de la population. C'est pourquoi nous partageons les inquiétudes des salariés, des chômeurs, des retraités face à l'acharnement que met le gouvernement à démonter un à un les droits sociaux jusqu'à notre système de protection sociale. La qualité d'accueil des personnes malades ou fragilisées dans les services hospitaliers est une autre exigence fondamentale. Or la canicule de l'été 2003 l'a révélé, le manque de lits dans les hôpitaux devient de plus en plus criant. Dans notre société, le médecin, l'hôpital doivent se muer en acteur de la rentabilité économique. C'est cette logique qui prévaut depuis les années 80 et qui est à l'origine de la dégradation actuelle de notre système de santé.

Dans ces conditions, des responsabilités de plus en plus importantes incombent aux collectivités locales confrontées à un accueil hospitalier déficient, à une fragilisa-

tion croissante d'un certain nombre de personnes. La municipalité, sous l'impulsion de l'élue communiste en charge de la santé et des personnes âgées, mène une politique offensive en matière de prévention : qu'il s'agisse du repérage, de l'accueil et de l'orientation des personnes en grande détresse, de la participation de la ville au « réseau santé » de l'agglomération (observation et alerte dans le domaine de l'accès aux soins et à la santé) ou de la mise en place de permanences d'accueil du service municipal de prévention santé. Un dispositif est mis en place afin de repérer les per-



sonnes âgées isolées pour prévenir les conséquences d'une nouvelle canicule. Les élus communistes soutiennent enfin l'exigence de construction d'une nouvelle maison de retraite à Rezé.

Les élus Verts

Sortons du nucléaire !

Alors que le gouvernement, poussé par les lobbies, s'apprête à relancer le nucléaire et à autoriser la construction des réacteurs de type EPR, il est nécessaire de rappeler quelques éléments.

Ces centrales EPR n'ont rien de révolutionnaire : les risques environnementaux,

les dangers liés aux accidents potentiels et au stockage des déchets demeurent. Ce type de réacteur laisse pour des millions d'années des déchets aux générations futures et représente un budget de plus de 3 milliards d'euros.

Les Verts exigent un plan de sortie du nucléaire en France comme au niveau de l'Union Européenne, et l'abrogation du traité Euratom qui privilégie le nucléaire au moyen de fonds publics...

Les Verts proposent de favoriser d'autres modes de production énergétiques plus propres, renouvelables (solaire, éolien, co-génération, filière bois, méthanisation) qui n'engagent pas dramatiquement l'avenir.



© S. Ménonet - Nantes Mairie

Les Verts souhaitent que la Région définisse un programme d'autonomie énergétique de l'Ouest, nécessitant à la fois une politique volontariste d'économies d'énergie, aidant ainsi ménages et entreprises à réduire leur facture énergétique, et un développement des énergies renouvelables (formations, soutien de ces filières).

C'est aussi en partenariat avec les autres collectivités locales que le Conseil Régional devra agir pour que notre région utilise son formidable potentiel éolien et solaire. Enfin, dans une logique de production décentralisée, s'il fallait construire de nouvelles centrales électriques, les Verts plaident pour des centrales au gaz naturel à cycle combiné qui produisent à la fois électricité et chaleur, celle-ci permettant d'alimenter des entreprises ou des réseaux de chauffage urbain.

Les élus de l'opposition

Une ville à construire

L'adoption par la Communauté urbaine de Nantes du Programme Local de l'Habitat est un facteur de structuration de l'agglomération dans le domaine de l'habitat. Les élus de l'opposition ont voté ce texte, car nous y voyons la volonté d'engager de véritables actions pour traiter les questions du logement et de l'habitat.

Nous approuvons les dispositions concernant la création de nouveaux espaces à urbaniser sur l'agglomération. Nous encourageons le travail de coopération avec les bailleurs sociaux pour la construction de logements neufs et l'amélioration du patrimoine existant.

Ce programme ne doit pas être un recueil d'intentions, mais être la marque d'une réelle volonté politique d'aménagement de notre habitat urbain. Les problèmes et les interrogations que soulèvent, pour de nombreux Rezéens, l'urbanisation intensive de certains quartiers, nous interpellent.

L'aménagement du site de la clinique St-Paul est un exemple.

Ce bâtiment a disparu du paysage rezéen, ainsi que la Chapelle, sans que la majorité actuelle n'apporte la moindre attention aux demandes des riverains qui demandaient le maintien de cet édifice. Bien qu'elle s'en défende, la majorité municipale a préféré répondre positivement aux appétits « gargantuesques » des promoteurs, sans tenir compte de la réalité du quartier, de son passé et de son aménagement. Ne pouvait-on trouver une autre utilisation de la clinique ? A-t-on étudié la possibilité d'aménager une maison de convalescence pour le Sud-Loire ?

La Chapelle avait la capacité de devenir un lieu de rencontres et de spectacles pour les rezéens. Rezé doit évoluer tout en conservant son âme et ses richesses. Pour



cela, une densification mesurée qui tienne compte de l'homogénéité des quartiers, du respect de la qualité de vie et du maintien des liens sociaux et de proximité, est souhaitable. Rezé doit devenir une ville plus harmonieuse dans son cadre de vie et dans le choix de son habitat, en proposant une offre architecturale de qualité qui en privilégie la construction de maisons de ville et des petits immeubles.

Les élus socialistes

Potion amère pour l'assurance maladie



La politique menée par le gouvernement depuis deux ans a conduit notre sécurité Sociale à la catastrophe. Plus de 35 milliards de déficits cumulés depuis 2002. La potion du gouvernement pour financer cette dérive est injuste, inquiétante et imprévoyante :

- Injuste parce que l'essentiel de l'effort porte sur les assurés et les malades : remboursements de médicaments, hausse du forfait hospitalier de 3 €, contribution d'un euro par acte médical, augmentation de la CSG pour les retraités et de l'assiette pour les salariés et renvoi de la dette aux générations futures par l'allongement de la CRDS, suppression d'un jour férié. Face à cela, l'effort demandé aux entreprises et l'engagement de l'État restent marginaux.

- Inquiétante parce qu'aucune mesure de réorganisation du système de santé n'est annoncée : aucun engagement fort n'a été pris sur la prévention, sur la rémunération forfaitaire des médecins, le soutien des

filiales de soins de qualité.

- Imprévoyante car le gouvernement comble les brèches mais ne garantit pas l'avenir de notre système solidaire d'assurance maladie.

Les élus du parti socialiste s'inquiètent de la démarche adoptée, qui culpabilise et pénalise les assurés sociaux sans prendre à bras le corps les questions centrales que sont les inégalités accrues face à la santé, le décloisonnement des soins de ville et à l'hôpital, la qualité du système de soins et la pérennité de son financement. Nous avons toujours été les initiateurs d'une politique de solidarité envers les Rezéens, notamment les plus démunis. La prévention santé est un axe fort de notre action municipale. Nous sommes inquiets des conséquences et des effets néfastes de ces réformes gouvernementales pénalisantes pour ceux qui n'ont pas accès à l'assurance privée et aux soins.



Plus de 5 000 personnes ont applaudi Sanseverino.

Les Martiens ont débarqué à Claire-Cité.

Du « jaune » dans tous ses états, place des Acacias (Ragon).

IMAGES DE LA FÊTE

Ville multicolore

Retour sur la 2^e édition de la fête « Rezé les couleurs » des 19 et 20 juin.

Avec plus de 100 pique-niques recensés, les Rezéens ont largement reconduit les rencontres de voisinage. 3 000 kits pique-niques distribués, 5 000 ballons, des affiches et plusieurs kilomètres de drapeaux et oriflammes ont été dispatchés dans la ville pour accompagner ces manifestations de convivialité. Fêtes d'école et fêtes de

quartier avaient déjà annoncé la couleur les jours précédant. Les habitants de la Blordière ont confectionné 2 000 fleurs bleues avec l'aide de l'association de plasticiens Artik de Pont-Rousseau. Elles ont ensuite décoré les balcons, les arbres et les haies du quartier. De son côté, Artéchéri a conçu avec les habitants du Château des décos oranges pour les façades des immeubles. Un jeune amateur de football a écrit sur plusieurs mètres de haut la liste des équipes de foot qui portent un maillot... orange ! Samedi, la soirée a été animée place Sémard. Les Bouskidou ont imposé leurs rythmes auprès des enfants et de leurs parents : près de 2 000 per-

sonnes ravis d'ouvrir ainsi la soirée. Puis ce fut le tour de la fanfare Ciocarlia, dont les cuivres ont fait chalouper la foule déjà nombreuse pendant que, dans les coulisses, les élus de Rezé offraient à Sanseverino des sièges orange du théâtre municipal bientôt rénové. Et quand l'artiste a entamé les premières notes des « Sénégalaises », entre 5 000 et 6 000 personnes se pressaient devant la scène : un grand moment ! Le dimanche, les festivités se sont poursuivies par de nombreux pique-niques dans la ville et des concerts dans les jardins de la Balinière, comme un avant goût de la fête de la musique ■



Décoration dans le quartier du Château.



Impasse des Bernardières, on lève son verre !



L'école Salengro s'était parée de rouge.



Lâcher de ballons à l'école Plancher.

L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (entretien des espaces verts, méthodes de désherbage, développement durable, etc) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
mél : lemaire@mairie-reze.fr

CONSEILS de FAMILLE

Désherbage alternatif



La citoyenneté à Rezé

Fête nationale

Mardi 13 juillet, Plaine du Chêne Gala

Bal avec l'orchestre Atlantic Danse à 21 h • Feu d'artifice à 23 h

02 40 84 43 84

Organisé par la Ville de Rezé et l'AEPR

